

Rapport de diagnostic

PARENT, Puy-de-Dôme, Auvergne.

La Garde

Sous la direction de

Gérard Vernet

Code INSEE
63 269

Opération archéologique
n° 7892

Arrêté de prescription
SRA 2015-146

Code Inrap
D111222

Inrap Rhône-Alpes / Auvergne
Janvier 2016

Envoyé en préfecture le 19/04/2021

Reçu en préfecture le 19/04/2021

Affiché le



ID : 063-200070407-20210408-DEL20210308-DE

PARENT, Puy-de-Dôme, Auvergne.

La Garde

Par

Gérard Vernet

avec la collaboration de

Pascal Combes
Jean Cayrol

Inrap Rhône-Alpes-Auvergne

11, rue d'Annonay 69675 Bron Cedex

Tél. 04 72 12 90 00, Fax 04 72 12 90 01, rhone-alpes-auvergne@inrap.fr

Janvier 2016

Envoyé en préfecture le 19/04/2021

Reçu en préfecture le 19/04/2021

Affiché le



ID : 063-200070407-20210408-DEL20210308-DE

Sommaire

I. Données administratives, techniques et scientifiques

9	Fiche signalétique
10	Mots-clefs des thesaurus
11	Intervenants
12	Notice scientifique
13	Localisation de l'opération
15	Arrêté de prescription
20	Arrêté modificatif
21	Arrêté de désignation
22	Fiche de projet

II. Résultats

31	1.	Introduction
31	1.1	Circonstances de l'intervention
31	1.2	État des connaissances avant l'opération
31	1.2.1	Contexte géomorphologique
34	1.2.2	Contexte archéologique
34	1.3	Stratégie et méthodes mises en œuvre
34	1.3.1	Répartition des sondages
34	1.3.2	Formalisation des données
35	1.3.3	Documentation
37	2.	Les résultats du diagnostic
37	2.1	Observations des séquences sédimentaires
37	2.1.1	Définition des Unités Sédimentaires (US)
41	2.2	Les occupations humaines
41	2.2.1	Le Néolithique
50	2.2.2	La période moderne
51	3.	Conclusion
52		Bibliographie
53		Table des illustrations

III. Inventaires techniques

57	Table des inventaires réglementaires
58	Inventaire des unités stratigraphiques et des structures archéologiques
59	Inventaire du mobilier
60	Inventaire des prélèvements
60	Inventaire de la documentation graphique
61	Inventaire des photographies
63	Inventaire de la documentation numérique
63	Inventaire de la documentation écrite

Envoyé en préfecture le 19/04/2021

Reçu en préfecture le 19/04/2021

Affiché le



ID : 063-200070407-20210408-DEL20210308-DE

I. Données administratives, techniques et scientifiques

Envoyé en préfecture le 19/04/2021

Reçu en préfecture le 19/04/2021

Affiché le



ID : 063-200070407-20210408-DEL20210308-DE

Fiche signalétique

Localisation

Région
Auvergne

Département
Puy-de-Dôme

Commune
Parent

Adresse ou lieu-dit
La Garde

Codes

code INSEE
63 269

Numéro de l'opération archéologique
7892

Coordonnées géographiques et altimétriques selon le système national de référence

(xy : coordonnées centrales)
X : 717,585
Y : 6502,900

Références cadastrales

Commune
Parent

Année
2015

Section(s)
AA

Parcelle(s)
450, 551, 452, 453, 553, 457 à
474, 476, 477, 499, 501, 645 et
646

Statut du terrain au regard des législations sur le patrimoine et l'environnement

—

Propriétaire du terrain

Commune de Parent, 1 place de la
Mairie, 63270 Parent

Références de l'opération

Numéro de l'arrêté de prescription
n° 2015-146

Numéro de l'arrêté de modification
n° 2015-215

Numéro inrap de l'opération
D111222

Numéro de l'arrêté de désignation
du responsable
n° 2015-248

Maître d'ouvrage des travaux d'aménagement

Commune de Parent, 1 place de la
Mairie, 63270 Parent

Nature de l'aménagement

Création d'un lotissement

Opérateur d'archéologie

Inrap Rhône-Alpes — Auvergne

Responsable scientifique de l'opération

Gérard Vernet, Inrap

Organisme de rattachement

Inrap Rhône-Alpes / Auvergne
Direction interrégionale
11, rue d'Annonay
69675 Bron Cedex
et
Centre de recherches
archéologiques régional
13 bis, rue Pierre Boulanger
ZI Le Brézet
63100 Clermont-Ferrand Cedex
et
GEOLAB/UMR 6042 CNRS-
UBP-MSH

Dates d'intervention sur le terrain

Phase terrain
du 12/10/2015 au 15/10/2015

Surface du projet d'aménagement

Surface totale
18 638 m²

Surface accessible
15 438 m²

Surface de l'emprise sondée

1 442 m²

% de la surface totale
7,74 %

% de la surface accessible
9,34 %

Information sur la composition du rapport

Nombre de volumes
1
Nombre de figures
25
Nombre de pages
66
Nombre d'annexes
-
Nombre d'inventaires
5

Mots-clefs des thesaurus

Chronologie

- ☐ **Paléolithique**
- ☐ inférieur
 - ☐ moyen
 - ☐ supérieur
 - ☐ Mésolithique et Epipaléolithique
- ☒ **Néolithique**
- ☐ ancien
 - ☒ moyen
 - ☐ final
 - ☐ récent
 - ☐ Chalcolithique
- ☐ **Protohistoire**
- ☐ **Âge du Bronze**
 - ☐ ancien
 - ☐ moyen
 - ☐ final
 - ☐ **Âge du Fer**
 - ☐ Hallstatt (premier Âge du Fer)
 - ☐ La Tène (second Âge du Fer)
- ☐ **Antiquité romaine (gallo-romain)**
- ☐ République romaine
 - ☐ Empire romain
 - ☐ Haut-Empire (jusqu'en 284)
 - ☐ Bas-Empire (de 285 à 476)
- ☐ **Époque médiévale**
- ☐ haut Moyen Âge
 - ☐ Moyen Âge
 - ☐ bas Moyen Âge
- ☒ **Temps modernes**
- ☐ **Époque contemporaine**
- ☐ Ère industrielle

Sujets et thèmes

- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Edifice militaire
- ☐ Bâtiment
- ☐ Structure funéraire
- ☐ Voirie
- ☒ Hydraulique
- ☐ Habitat rural
- ☐ Villa
- ☐ Bâtiment agricole
- ☐ Structure agraire
- ☐ Urbanisme
- ☐ Maison
- ☐ Structure urbaine
- ☐ Foyer
- ☒ Fosse
- ☐ Sépulture
- ☐ Grotte
- ☐ Abri
- ☐ Mégalithe
- ☐ Artisanat
- ☐ Argile : atelier
- ☐ Atelier
- ☐ Habitat (torchis)
- ☒ Fossé

Mobilier

- nb
- ☒ Industrie lithique
 - ☒ Industrie osseuse
 - ☒ Céramique
 - ☐ Restes végétaux
 - ☒ Faune
 - ☐ Flore
 - ☐ Objet métallique
 - ☐ Arme
 - ☐ Outil
 - ☐ Parure
 - ☐ Habillement
 - ☐ Trésor
 - ☐ Monnaie
 - ☐ Verre
 - ☐ Mosaïque
 - ☐ Peinture
 - ☐ Sculpture
 - ☐ Inscription
 - ☐ Mouture
 - ☒ Terre cuite avec traces de clayonnage

Études annexes

- ☒ Géologie
- ☐ Datation
- ☐ Anthropologie
- ☐ Paléontologie
- ☐ Zoologie
- ☐ Botanique
- ☐ Palynologie
- ☐ Macrorestes
- ☐ An. de céramique
- ☐ An. de métaux
- ☐ Aca. des données
- ☐ Numismatique
- ☐ Conservation
- ☐ Restauration
- ☐ Autre ...

Intervenants

Intervenants scientifiques

Prénom Nom, Organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Frédéric Surmely, SRA	Conservateur de l'archéologie	Prescription et contrôle scientifique
Fabrice Muller, Inrap	Adjoint scientifique et technique	Mise en place et suivi de l'opération
Esther Gatto, Inrap	Adjointe à l'adjoint scientifique et technique	Mise en place et suivi de l'opération
Gérard Vernet, Inrap	Ingénieur d'études et d'opération	Responsable scientifique

Intervenants administratifs

Prénom Nom, Organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Frédéric Letterlé, SRA	Conservateur régional de l'archéologie	Prescription et contrôle scientifique
Frédéric Surmely, SRA	Conservateur de l'archéologie	Prescription et contrôle scientifique
Jacques Clair, Inrap	Directeur interrégional RAA	Mise en place et suivi de l'opération
Fabrice Muller, Inrap	Adjoint scientifique et technique	Mise en place et suivi de l'opération
Esther Gatto, Inrap	Adjointe à l'adjoint scientifique et technique	Mise en place et suivi de l'opération
Laurent Goupil, Inrap	Assistant administratif	Mise en place et suivi de l'opération
Frédéric Barp, Inrap	Assistant technique	Mise en place et suivi de l'opération

Equipe de fouille

Prénom Nom, Organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Philippe Arnaud, Inrap	Chargé d'études et d'opération	Travaux de terrain
Pascal Combes, Inrap	Topographe	Relevés et plans
Gérard Vernet, Inrap	Ingénieur d'études et d'opération	Responsable scientifique

Equipe de post-fouille

Prénom Nom, Organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Pascal Combes, Inrap	Topographe	Topographie / DAO
Jean Cayrol, Inrap	Assistant d'études et d'opération	DAO
Gérard Vernet, Inrap	Ingénieur d'études et d'opération	Coordination scientifique Rédaction du RFO Traitement du mobilier Etude céramique néolithique Etude géologique
Béatrice Rialland, Inrap	Maquettiste	Mise en forme du RFO

Notice scientifique

Le projet de construction d'un lotissement sur les parcelles AA 450, 451, 452, 453, 457 à 474, 476, 477, 499, 501, 645 et 646, au Lieu-dit La Garde, secteur archéologiquement sensible de la commune de Parent, a entraîné l'émission d'une prescription de diagnostic archéologique par le Service Régional de l'Archéologie d'Auvergne. L'intervention sur le terrain a eu lieu du 12 octobre 2015 au 15 octobre 2015.

Ce diagnostic a consisté en la réalisation de 23 tranchées (S 1 à S 23) représentant 7,74 % de la surface du projet d'aménagement (9,34 % de la surface accessible).

Pour l'histoire sédimentaire de cette zone, on retiendra que ce secteur a eu une histoire géologique mouvementée depuis la dernière période froide avec la mise en place de convois à blocs, d'une loupe de glissement et d'une coulée boueuse. Ces différents phénomènes ont conditionné la mise en place des colluvions holocènes (US 3) et en particulier leur épaisseur.

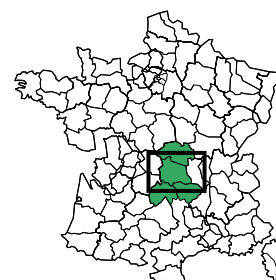
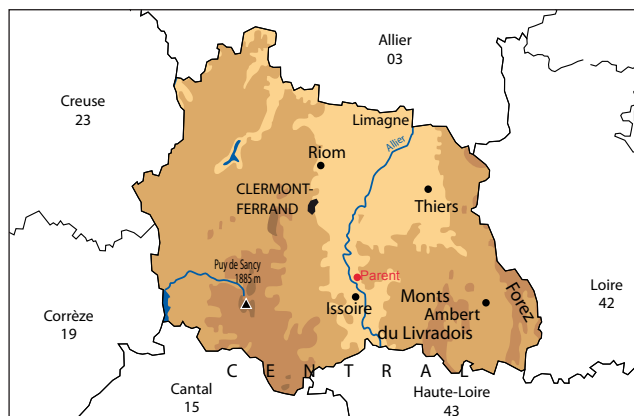
Il a permis de reconnaître des indices d'occupations humaines se rapportant à deux grandes périodes :

- la période néolithique - une occupation de la partie orientale du replat de La Garde a été mise en évidence et ce caractérise par des structures fossoyées et un épendage de mobilier. Le mobilier céramique permet de la situer dans la première moitié du 4^e mill. av. J.-C (Néolithique moyen II auvergnat). Des fragments de terre cuite sur clayonnage ont été découverts sur une surface d'environ 8 m² dans les sondages S3 et S3 bis ; il pourrait s'agir des restes d'un aménagement domestique de type sole ou four ;
- la période moderne - un aménagement bâti (aménagement hydraulique) en bordure d'un petit cours d'eau.

Localisation de l'opération

Auvergne,
Puy-de-Dôme,
Parent,
La Garde

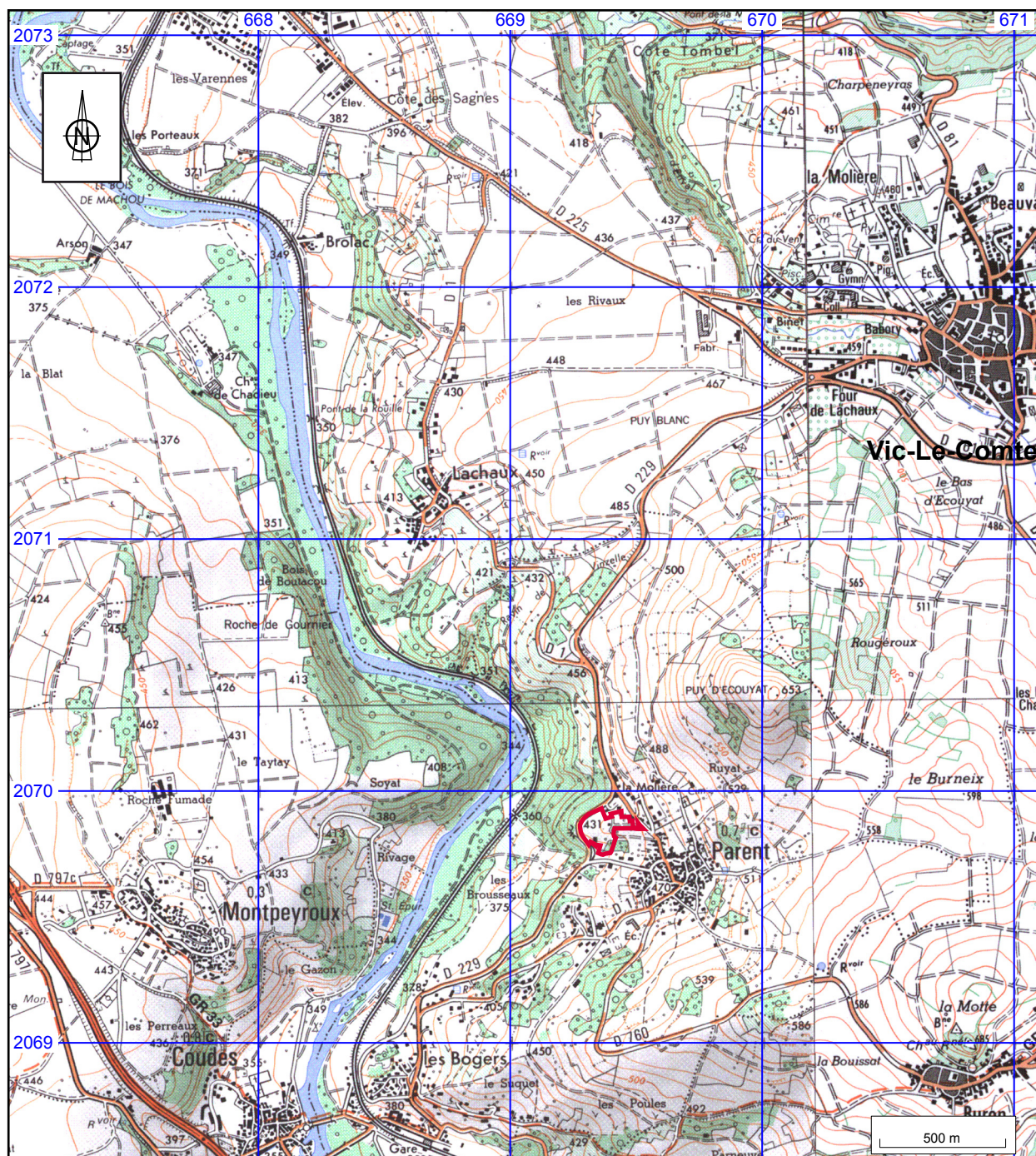
X : 717,585
Y : 6502,900



Carte I.G.N. Régionale routière R13, échelle 1/250 000

D.A.O. : P. Combes

Fig. 1 Localisation de l'intervention (OA 7892) sur fond de carte au 1/250 000.



CartoExploreur 3 - Copyright IGN - Projection Lambert II étendu / NTF - Echelle 1:25000 - Grille Lambert II étendu / NTF

D.A.O. : P. Combes

Fig. 2 Localisation de l'intervention (OA 7892) sur fond de carte IGN au 1/25 000.

Arrêté de prescription



PRÉFET DE LA RÉGION AUVERGNE

DIRECTION REGIONALE DES
AFFAIRES CULTURELLES

Service régional de l'archéologie

Opération archéologique n° 7892

ARRÊTÉ SRA / n° 2015-146

portant prescription
de diagnostic archéologique

Le Préfet de la région Auvergne
Préfet du Puy-de-Dôme
Officier de la légion d'honneur
Chevalier de l'Ordre National du Mérite



VU le code du patrimoine, et notamment son livre V ;

VU l'arrêté interministériel du 27 septembre 2004 pris en application de l'article R 523-64 du Code du Patrimoine, portant définition des normes de contenu et de présentation des rapports d'opérations archéologiques ;

VU le décret du 25 juillet 2013, portant nomination de Monsieur Michel FUZEAU en qualité de Préfet de la Région Auvergne, Préfet du Puy-de-Dôme ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2013/SGAR/185 du 26 août 2013, portant délégation de signature à Madame Anne MATHERON, Directrice Régionale des Affaires Culturelles de la région Auvergne ;

VU la demande, en date du 16 avril 2015, de réalisation de diagnostic archéologique anticipé, sur des terrains situés à La Garde, commune de Parent (63), par la commune de Parent, reçue le 21 avril 2014 ;

CONSIDÉRANT que, en raison de leur nature, de leur localisation, ou de leur importance, les travaux envisagés sont susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine archéologique ;

CONSIDÉRANT qu'il est nécessaire de mettre en évidence et de caractériser la nature, l'étendue et le degré de conservation des vestiges archéologiques éventuellement présents afin de déterminer le type de mesures dont ils doivent faire l'objet, dans un secteur dont la sensibilité archéologique est forte (proximité immédiate du menhir de Gourdon, de sites gallo-romains) ;

ARRÊTE

Article 1^{er} : Un diagnostic archéologique anticipé sera réalisé sur le terrain faisant l'objet des aménagements, ouvrages ou travaux susvisés, sis en :

région : AUVERGNE
département : Puy-de-Dôme



DIRECTION REGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES
Hôtel de Chazerat - 4 rue Pascal - 63 010 CLERMONT-FERRAND cedex 01
Tél : 04 73 41 27 00 - Télécopieur : 04 73 41 27 69

commune : Parent
lieu-dit : La Garde
cadastre : année : 2015
Section A, parcelles : 450, 451, 452, 453, 457 à 474, 476, 477, 499, 501, 645 et 646

Coordonnées Lambert 93 centrales : X = 717,585 Y = 6502,900

Aménageur : Commune de Parent – 1 place de la Mairie 63270 Parent

Le diagnostic archéologique comprendra une phase d'exploration du terrain et une phase d'étude. Cette dernière s'achèvera par l'analyse, la mise en forme des résultats obtenus et la remise d'un rapport.

Article 2 : Le diagnostic sera réalisé par l'institut national de recherches archéologiques préventives (INRAP). Les conditions de sa réalisation seront fixées contractuellement en application des articles R 523-30 à R 523-32 du Code du Patrimoine.

Il sera exécuté conformément au projet d'opération élaboré par l'institut national de recherches archéologiques préventives sur la base des prescriptions suivantes :

Emprise : 18638 m²

Principes méthodologiques :

Des sondages systématiques seront réalisés sur l'emprise du projet. Ces tranchées devront être pratiquées par passes de 5 à 10 cm d'épaisseur au godet lisse de 2 m de large afin de vérifier la présence et la conservation des vestiges. Elles seront menées jusqu'à la base des formations superficielles pouvant renfermer des vestiges intéressant l'archéologie. Les terres devront être évacuées si elles gênent l'évolution de l'opération.

En cas de découverte de vestiges peu nombreux et/ ou de faible étendue, il conviendra, en concertation avec le SRA, de les étudier complètement ou pour le moins d'en effectuer un échantillonnage représentatif.

Objectifs :

Le diagnostic visera à caractériser la nature, la chronologie des vestiges ainsi que leur état de conservation et leur enfouissement. Il conviendra de préciser la première occupation du site et son abandon. Les vestiges rencontrés seront relevés ainsi que les coupes stratigraphiques des sondages. Ils seront reportés sur la parcelle cadastrale localisée sur un fond cartographique géoréférencé. Toute découverte importante devra être immédiatement signalée au SRA.

Le diagnostic devra être mené par un archéologue ayant une bonne connaissance du travail de terrain. Il devra être assisté d'un géomorphologue si nécessaire et s'entourer des compétences requises en terme d'étude du mobilier selon les périodes représentées.

En application de l'article R 523-30 du Code du Patrimoine, l'INRAP établit, dès réception de la notification du diagnostic, le projet détaillant la prescription ci-dessus. L'État dispose d'un délai d'un mois pour formuler les observations éventuelles sur ce projet et demander à l'INRAP de le modifier en conséquence.

Ce diagnostic sera exécuté après désignation du responsable scientifique par l'État.

Article 3 : Le responsable scientifique du diagnostic sera désigné par un arrêté ultérieur.

Article 4 : Dans un délai de trois mois à compter de la réception du rapport de diagnostic, le préfet de région pourra notifier les éventuelles prescriptions à mettre en œuvre à la suite de ce diagnostic (fouille archéologique préventive, modification de la consistance du projet, remblai de protection, prescription de conservation...).

Article 5 : Les travaux ou constructions donnant lieu à la présente prescription de diagnostic ne pourront être entrepris qu'après la délivrance par le préfet de région d'une attestation de libération du ou des terrains concernés par le projet.

Article 6 : Contenu et remise du rapport d'opération de diagnostic

Le contenu et la remise du rapport d'opération de diagnostic seront en conformité avec les dispositions de l'arrêté interministériel du 27 septembre 2004 pris en application de l'article R 523-64 du Code du Patrimoine, portant définition des normes de contenu et de présentation des rapports d'opérations archéologiques.

Plans et relevés :

Le rapport comportera des plans géo-référencés en Lambert 93 intégrables dans le SIG de la base nationale Patriarche.

Inventaires :

Le rapport de diagnostic archéologique comportera les différents inventaires détaillés conformément au titre II, art. 7 de l'arrêté interministériel du 27 septembre 2004 susvisé.

Remise du rapport :

Le rapport, réalisé en sept exemplaires, dont un non broché, et un exemplaire numérique en format pdf, est transmis par l'INRAP à la Direction régionale des affaires culturelles qui en assure la répartition après validation.

Ce rapport sera remis conformément au calendrier défini dans la convention entre l'INRAP et l'aménageur.

Au plus tard lors de la remise du rapport d'opération archéologique au service régional de l'archéologie d'Auvergne, l'opérateur remettra le texte de la notice de l'opération, destinée à être publiée en ligne sur *Archéologie de la France - Informations*, ainsi qu'une proposition d'illustrations de cette notice et une liste de mots-clefs correspondant à votre notice. L'envoi pourra être fait par messagerie à l'adresse suivante : archeo.auvergne@culture.gouv.fr ou sur le site suivant <http://zephyrin.ext.culture.fr>. Il conviendra alors d'indiquer le code de téléchargement au SRA.

Article 7 : Mobilier et documentation scientifique

L'inventaire du mobilier archéologique, inclus dans le rapport de diagnostic, sera communiqué par le Service régional de l'archéologie au propriétaire du terrain afin que, le cas échéant, celui-ci puisse faire valoir ses droits. L'exercice des droits de propriété appartient à la personne physique ou morale propriétaire du terrain visé à l'article 1^{er} du présent arrêté, à la date de découverte du mobilier archéologique.

Le mobilier archéologique recueilli au cours de l'opération de diagnostic est conservé par l'INRAP le temps nécessaire à son étude qui, en tout état de cause, ne peut excéder deux ans à compter de la date de fin de la phase de terrain du diagnostic. L'INRAP est responsable de la sécurité des objets et de leur bonne conservation le temps de cette étude.

Tous les matériaux sensibles dont la liste suit doivent impérativement et immédiatement, dès le stade du terrain, être dirigés vers des laboratoires de restaurations possédant les qualifications adéquates :

- bois
- métaux (avec radiographies systématiques de tous les objets, rendues avec les archives scientifiques, en négatif et au format numérique).
- matières organiques fossilisées (lignite, ambre, jais, etc.)

A la remise du rapport et, au plus tard, à l'expiration du délai de deux ans, le mobilier et la documentation scientifique constituée au cours de l'opération sont remis à l'Etat.

Article 8 : L'INRAP prendra contact avec la personne qui projette d'exécuter les travaux et conclura une convention avec elle aux fins de définir, notamment :

1. le délai de réalisation du diagnostic,
2. les conditions et les délais de mise à disposition des terrains concernés,
3. la date prévisionnelle de début du diagnostic.

Article 9 : La Directrice régionale des affaires culturelles est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié au directeur général de l'Institut National de Recherches Archéologiques Préventives (INRAP) et à la commune de Parent.

Fait à Clermont-Ferrand, le **22 JUIN 2015**

Pour le préfet de la région Auvergne
et par délégué,

Anne MATHERON

Directrice régionale
des affaires culturelles

Copies à :

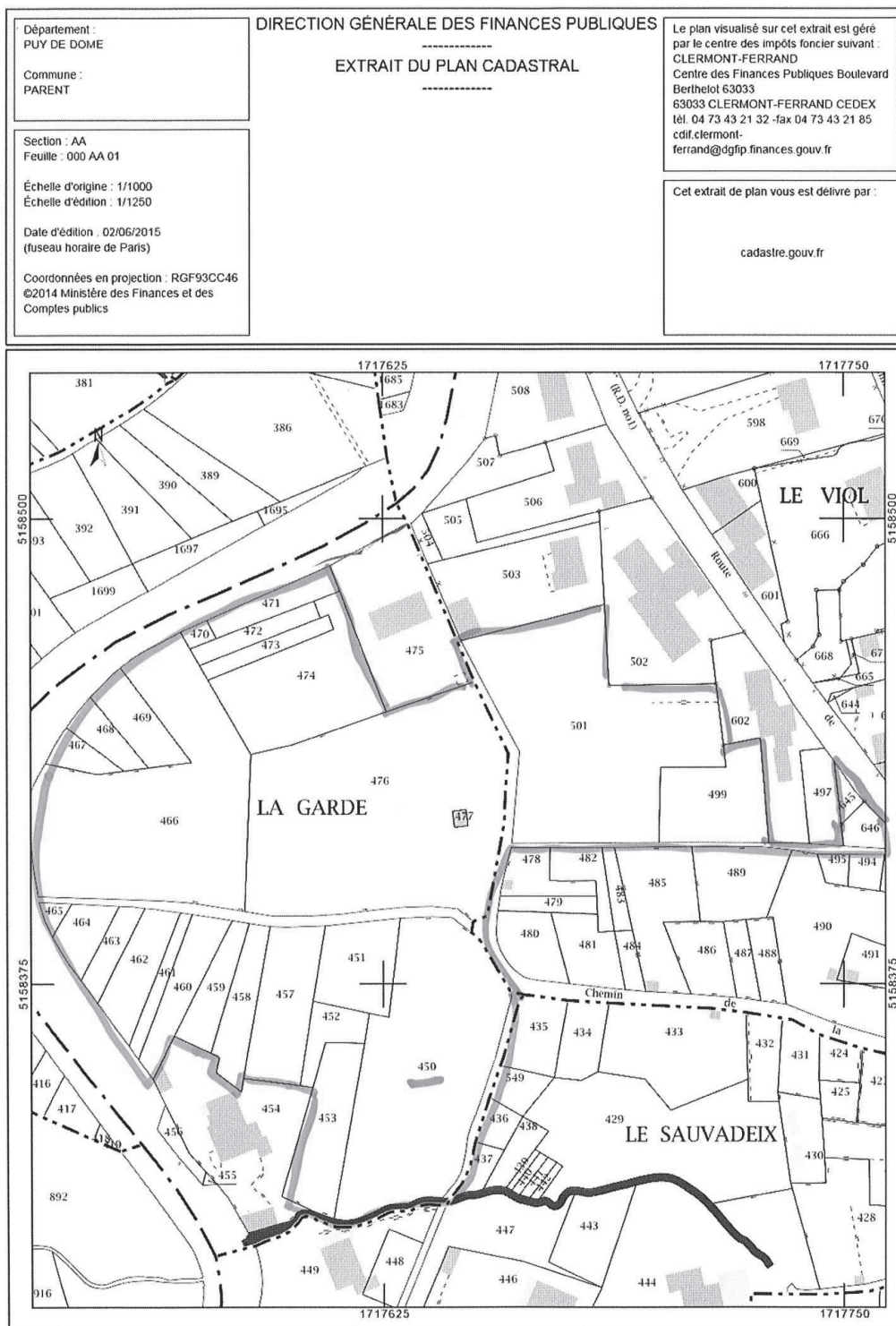
☒ INRAP

☒ Mairie de Parent

☒ DRAC (SRA)



DIRECTION REGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES
Hôtel de Chazerat - 4 rue Pascal - 63 010 CLERMONT-FERRAND cedex 01
Tél : 04 73 41 27 00 – Télécopieur : 04 73 41 27 69



Arrêté modificatif



PRÉFET DE LA RÉGION AUVERGNE

DIRECTION REGIONALE DES
AFFAIRES CULTURELLES

Service régional de l'archéologie

Opération archéologique n° 7892

ARRÊTÉ SRA / n° 2015-215

portant modification
d'une prescription de diagnostic archéologique

Le Préfet de la région Auvergne
Préfet du Puy-de-Dôme
Officier de la Légion d'Honneur
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

VU le code du patrimoine, et notamment son livre V ;

VU l'arrêté interministériel du 27 septembre 2004 pris en application de l'article R 523-64 du Code du Patrimoine, portant définition des normes de contenu et de présentation des rapports d'opérations archéologiques ;

VU le décret du 25 juillet 2013, portant nomination de Monsieur Michel FUZEAU en qualité de Préfet de la Région Auvergne, Préfet du Puy-de-Dôme ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2013/SGAR/185 du 26 août 2013, portant délégation de signature à Madame Anne MATHERON, Directrice Régionale des Affaires Culturelles de la région Auvergne ;

VU l'arrêté de Monsieur le Préfet de la région Auvergne n° 2015-146 du 22 juin 2015, prescrivant un diagnostic archéologique sur la commune de Parent (63270) ;

ARRÊTÉ

Article 1^{er} :

Le diagnostic sera réalisé sur les parcelles n° 450, 451, 452, 453, 457 à 474, 476, 477, 499, 501, 645 et 646 de la section AA de la commune de Parent.

Article 2 :

La Directrice régionale des affaires culturelles est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié au directeur général de l'Institut National de Recherches Archéologiques Préventives (INRAP) et à la mairie de Parent.

Fait à Clermont-Ferrand, le

12 AOUT 2015

Copies

☒ INRAP
☒ DDT 63

☒ Mairie de Parent

☒ DRAC

Pour la directrice régionale
et par délégation
Patrice DUCHER
Directeur régional adjoint
des affaires culturelles



DIRECTION REGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES
Hôtel de Chazerat - 4 rue Pascal - 63 010 CLERMONT-FERRAND cedex 01
Tél : 04 73 41 27 00 - Télécopieur : 04 73 41 27 69

Arrêté de désignation



PRÉFET DE LA RÉGION AUVERGNE

DIRECTION REGIONALE DES
AFFAIRES CULTURELLES

Service régional de l'archéologie

Opération archéologique n° 7892

ARRÊTÉ SRA / n° 2015-248

portant désignation de responsable
d'un diagnostic archéologique

19 OCT. 2015

Le Préfet de la région Auvergne
Préfet du Puy-de-Dôme
Officier de la Légion d'Honneur
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

VU le code du patrimoine, et notamment son livre V ;

VU le décret du 25 juillet 2013, portant nomination de Monsieur Michel FUZEAU en qualité de Préfet de la Région Auvergne, Préfet du Puy-de-Dôme ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2013/SGAR/185 du 26 août 2013, portant délégation de signature à Madame Anne MATHERON, Directrice Régionale des Affaires Culturelles de la région Auvergne ;

VU l'arrêté de Monsieur le Préfet de la région Auvergne n° 2015-146, en date du 22 juin 2015, prescrivant un diagnostic archéologique sur la commune de Parent, lieu-dit : « La Garde » ;

ARRÊTE

Article 1^{er} :

Monsieur Gérard VERNET (organisme de rattachement : INRAP) est désigné comme responsable scientifique du diagnostic à partir de la date du présent arrêté.

Article 2 :

L'exécution du diagnostic archéologique est confiée à l'institut national de recherches archéologiques préventives (INRAP).

Ce diagnostic sera exécuté conformément au projet d'intervention archéologique élaboré par l'INRAP et approuvé par l'État. Les conditions de sa réalisation ont été fixées par voie de convention, conclue entre la personne qui projette les travaux et l'INRAP.

Article 3 :

La Directrice régionale des affaires culturelles est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié au directeur général de l'INRAP et à la commune de Parent.

Fait à Clermont-Ferrand, le

19 OCT. 2015

Pour le directeur régional des affaires culturelles

et par délégation :

Hélène GUICQUEZ

Secrétaire générale

chargée des affaires générales et financières,
Commune de ParentCopies à :
☒ INRAP☒ DRAC (SRA)

DIRECTION REGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES
Hôtel de Chazerat - 4 rue Pascal - 63 010 CLERMONT-FERRAND cedex 01
Tél : 04 73 41 27 00 - Télécopieur : 04 73 41 27 69

Fiche de projet

Diagnostic archéologique D111222

PARENT (63) LA GARDE

Projet scientifique d'intervention

1.- Identification administrative de l'opération

Région	Auvergne	Département	Puy-de-Dôme
Commune	Parent		
Lieu-dit	LA GARDE		
Cadastre	Parent : AA 450, 451, 452, 453, 457 à 474, 476, 477, 499, 501, 645, 646 (LA GARDE)		

Prescription	N° Arrêté	Réception	Surface	Attribution	Envoi projet
Initiale	2015-146	29-06-2015	18638 m²	29/06/2015	18-08-2015
Modification	2015-215	17-08-2015			

Contexte actuel	Rural	Contexte particulier	Sous terre
Nature archéologique	Non stratifié		

2.- Problématique scientifique

La prescription de l'État assigne aux objectifs scientifiques définis dans l'article 2 de l'arrêté, dans le cadre du projet d'aménagement qui consiste à la viabilisation du terrain pour la construction d'un lotissement.

- **Profil du responsable d'opération :**

Généraliste

3.- Contraintes techniques

Préalables

Le responsable d'opération devra s'assurer de la sécurité de l'intervention avec le concours de l'assistant de prévention régional en vérifiant notamment les réponses aux DICT.

L'aménageur doit permettre le libre accès aux parcelles concernées par l'arrêté de diagnostic et les libérer de tous les éléments qui entraveraient la réalisation des tranchées d'évaluation. Il doit assurer par ailleurs :

- la coupe des herbes avec évacuation des déchets végétaux ;
- la coupe des arbustes dont le tronc, à un mètre de hauteur, présente un diamètre inférieur à 40 cm, avec évacuation des déchets végétaux ;
- le piquetage des limites de l'emprise du projet ;
- le retrait des encombrants.

Le cas échéant, l'aménageur doit également procéder au marquage-piquetage, dans la zone de travaux, des réseaux souterrains et le faire maintenir en bon état comme l'exige la norme Afnor NF 70-003

4.- Méthodes et techniques envisagées

Principes généraux

L'intervention se déroule en deux temps :

- la phase dite phase terrain qui correspond aux travaux de terrassement et de fouille réalisés sur le site ;
- la phase dite phase d'étude qui englobe la saisie et l'analyse descriptive des données archéologiques par le responsable d'opération, la réalisation des illustrations par un dessinateur spécialisé en DAO, ainsi que la rédaction de la synthèse chronologique et la restitution du site au sein des problématiques historiques locales et régionales.

Mise en œuvre du diagnostic

L'implantation des sondages, leur géométrie et leur profondeur seront adaptées aux exigences scientifiques de l'intervention. Ils seront réalisés à l'aide d'une pelle 20 t, équipée d'un godet lisse de 2 m de largeur. Conformément au cahier des charges émis par le SRA, ils représenteront 7% de la surface concernée par le projet.

Les aménagements anthropiques découverts seront relevés en plan et, éventuellement, en élévation. Des coupes ou des logs stratigraphiques seront relevés dans tous les sondages.

La documentation de fouille (mobilier, matériel biologique, prélèvements, photographies, minutes et documents écrits) sera inventoriée en conformité avec l'arrêté du 27 septembre 2004. Le mobilier sera conditionné et traité conformément aux instructions stipulées dans l'arrêté du 16 septembre 2004.

5.- Volume des moyens prévus (en jours)

	Préparation		Terrain		Etude		Opération	
Responsable Opération	1	J	4	J	4	J	9	J
Technicien		J	4	J	4	J	8	J
Technicien Spécialisé		J		J	1	J	1	J
Topographe		J	2	J	2	J	4	J
Totaux	1	J	10	J	11	J	22	J

• Moyens particuliers

Terrain	Etude
4 jours de pelle mécanique 20 t (hors rebouchage)	500 euros pour couvrir les frais d'analyses (datations 14C...)

6.- Délais de réalisation

Préparation	1 jour	Terrain	4 jours	Etude	4 jours
Remise rapport	Voir la convention				

7.- Observations complémentaires

Adjoint Scientifique et Technique

Nom de l'AST

MULLER, Fabrice

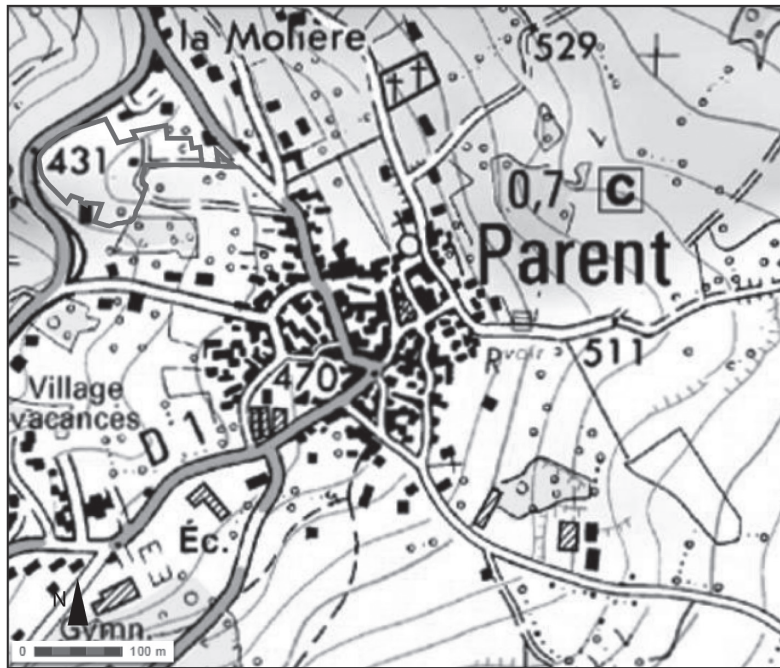


Fig. 1 - Localisation de l'emprise du diagnostic archéologique sur la carte IGN
Altitude : 436 m / X : 717595 / Y : 6502905 (Lambert 93)
Source : www.geoportail.fr ; DAO : E. Gatto

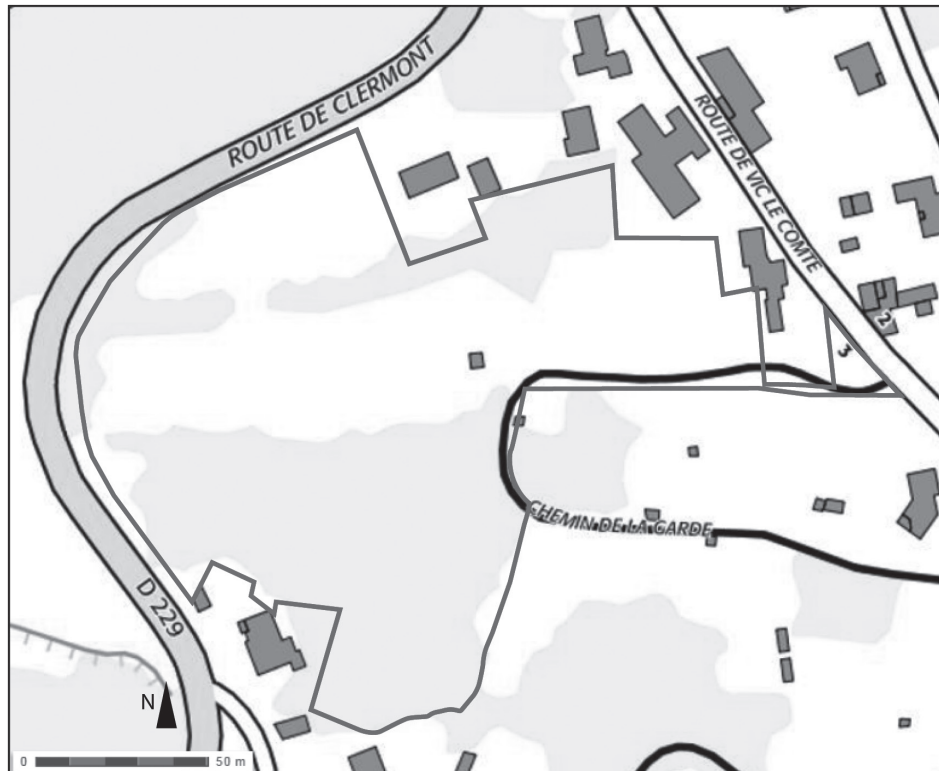


Fig. 2 - Localisation de l'emprise du diagnostic archéologique sur la carte IGN
Source : www.geoportail.fr ; DAO : E. Gatto

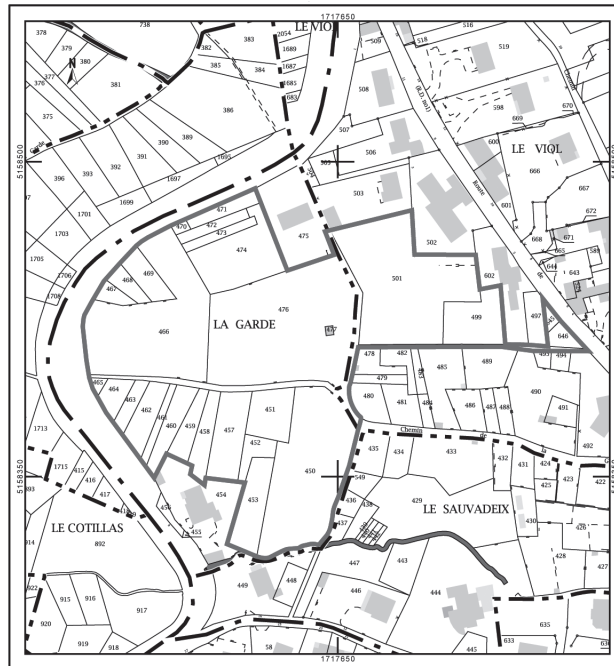


Fig. 3 - Localisation de l'emprise du diagnostic archéologique sur fond de cadastre
section : AA, parcelles : 450-453, 457-474, 476, 477, 499, 501, 645, 646 - source : www.cadastre.gouv.fr ; DAO : E. Gatto



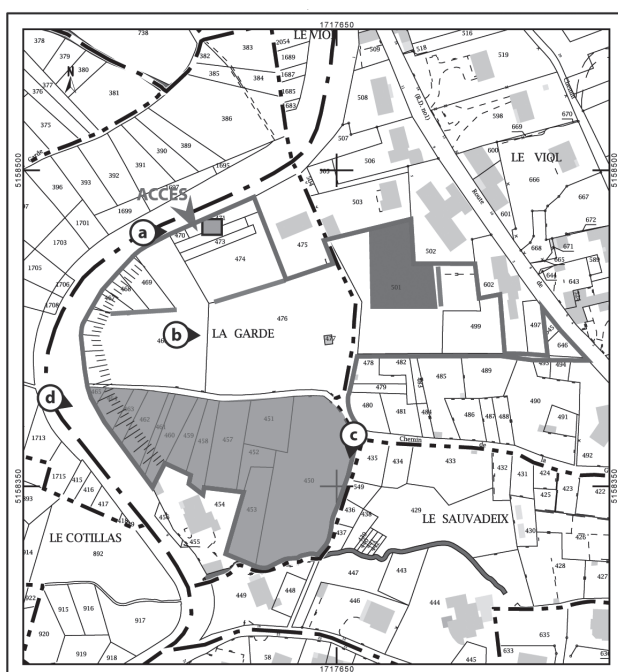
Fig. 4 - Localisation de l'emprise du diagnostic archéologique sur photographie aérienne
Source : www.geoportail.gouv.fr ; DAO : E. Gatto



a- Accès par la route de Clermont D229, vue d'ouest



b- Vue de l'emprise depuis l'ouest



- emprise du diagnostic
- terrain à défricher > couper tous les arbres/arbustes dont le tronc, à 1 m de hauteur par rapport au niveau du sol, présente un diamètre inférieur à 40 cm
- jardin et verger > voir avec le propriétaire pour l'implantation des sondages
- base vie
- talus > inaccessible à la pelle mécanique
- muret



c- Vue de la limite orientale de l'emprise, depuis le nord



d- Vue du talus depuis le nord-ouest

Préalables :

- lancement de la DT en tenant l'Inrap informé ;
- transmission des autorisations des propriétaires ;
- coupe des herbes avec évacuation des déchets végétaux ;
- coupe des arbres/arbustes dont le tronc, à 1 m de hauteur par rapport au niveau du sol, présente un diamètre inférieur à 40 cm avec retrait des déchets végétaux ;
- piquetage des limites de l'emprise du projet ;
- retrait des encombrants.

Envoyé en préfecture le 19/04/2021

Reçu en préfecture le 19/04/2021

Affiché le



ID : 063-200070407-20210408-DEL20210308-DE

II. Résultats

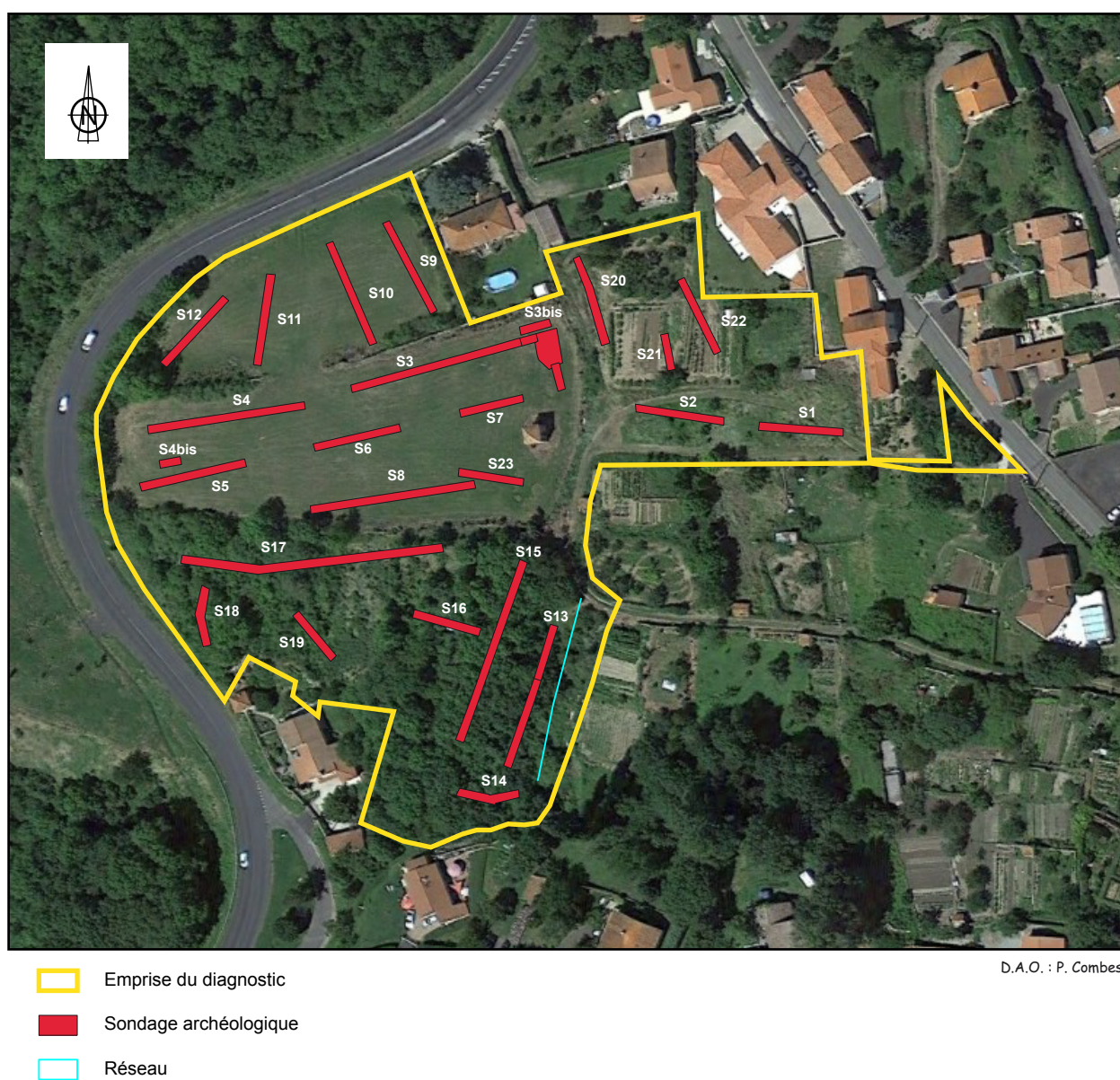


Fig. 3 Localisation de l'emprise de l'OA 7892 et des sondages sur une photographie aérienne.

1. Introduction

1.1 Circonstances de l'intervention

Le projet de construction d'un lotissement sur les parcelles AA 450, 451, 452, 453, 457 à 474, 476, 477, 499, 501, 645 et 646, au Lieu-dit *La Garde*, secteur archéologiquement sensible de la commune de Parent (**fig. 1-4**), a entraîné l'émission d'une prescription de diagnostic archéologique (2015-146 ; modifiée par l'arrêté n° 2015-215) par le Service Régional de l'Archéologie d'Auvergne.

L'intervention sur le terrain a eu lieu du 12 octobre 2015 au 15 octobre 2015.

1.2 État des connaissances avant l'opération

La zone à sondée est située au Nord-Ouest du bourg de Parent sur un replat (altitude moyenne 436 m) situé dans un versant exposé à l'Ouest et dominé par le puy d'Ecuyat (alt. 653 m) (**fig. 2**). De plus, nous nous trouvons dans la vallée de l'Allier (rive droite) qui coule en contre-bas à une altitude de 344 m.

1.2.1 Contexte géomorphologique

Du point de vue géologique, nous nous trouvons dans le bassin d'effondrement de la Limagne. La faille bordière marquant la limite entre ce bassin sédimentaire tertiaire et le plateau des Dômes (socle plutonique et métamorphique) se situe à 9 km à l'Ouest (secteur de St-Amant-Tallende/St-Saturnin). Le volcanisme a largement marqué la région. En effet, un volcanisme basaltique ancien (Plio-Pléistocène) a laissé un témoin qui marque le paysage actuel : le plateau de Corent (exemple remarquable d'inversion de relief). Il faut noter aussi des manifestations volcaniques durant le Miocène ; plusieurs puys de la Comté représentent des dykes basaltiques avec anneau pépéritique (exemple : le puy d'Ecuyat). A l'Ouest, sur le socle plutonique et métamorphique, une chaîne volcanique (la Chaîne des Puys) se forme durant le Pléistocène moyen et supérieur (à partir d'environ 90 000 ans). Les dernières manifestations explosives connues de ce volcanisme interviennent dans le secteur du lac Pavin à l'Holocène (Atlantique) vers 6 700 ans (Boivin *et al.*, 2009a et 2009b ; Gourgaud *et al.*, 2009). Ces multiples éruptions ont produit des pyroclastites qui se sont largement dispersées (surtout vers l'Est et le Sud) (Vernet, 2011). Des coulées de lave ont atteint la Limagne (par exemple, la coulée trachy-basaltique de Saint-Saturnin, provenant des puys de la Vache et de Lassolas et datée autour de 9 000 ans (Boivin *et al.*, 2009b).

Plus précisément, nous nous trouvons dans l'entité géographique dite de la Comté d'Auvergne. La Comté correspond à une partie du bassin d'effondrement de la Limagne et offre des faciès sédimentaires tertiaires qui représentent des variantes des grandes séries fluvio-lacustres de la Limagne

Département :
PUY DE DOME

Commune :
PARENT

Section : AA
Feuille : 000 AA 01

Échelle d'origine : 1/1000
Échelle d'édition : 1/1500

Date d'édition : 15/10/2015
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC46
©2014 Ministère des Finances et des
Comptes publics

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Fig. 4 Localisation de l'emprise de l'OA 7892, des sondages et des structures archéologiques sur le plan cadastral.

-  Emprise du diagnostic
-  Zone boisée ou tas de bois coupé
-  Jardin
-  Sondage archéologique
-  Structure fossoyée

Envoyé en préfecture le 19/04/2021

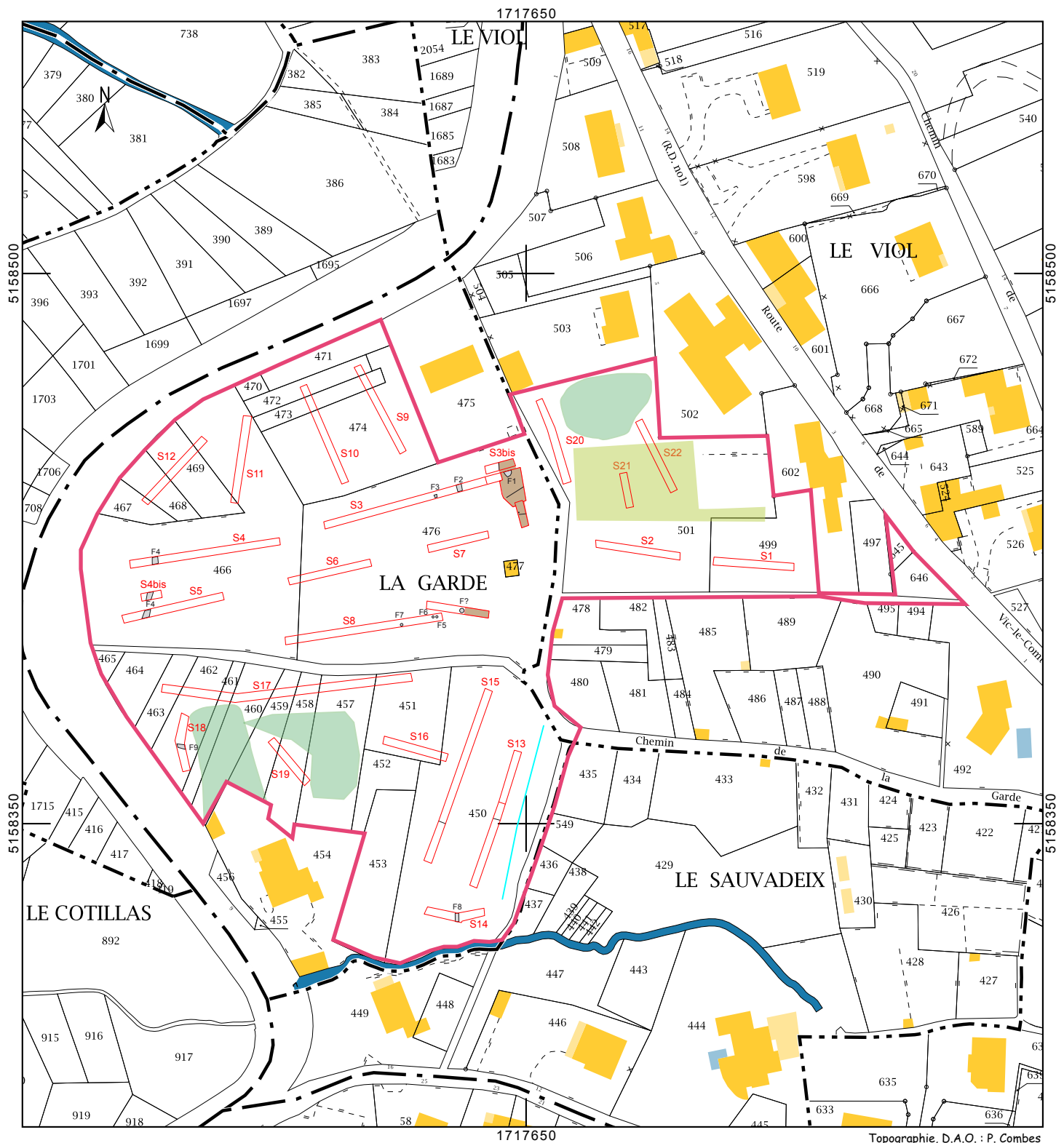
Reçu en préfecture le 19/04/2021
par le centre des impositions
Affiché le  :
CLERMONT-FERRAND

ID : 063-200070407-20210408-DEL20210308-DE

Berthelot 63033
63033 CLERMONT-FERRAND CEDEX
tél. 04 73 43 21 32 -fax 04 73 43 21 85
cdf.clermont-
ferrand@dgfip.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr

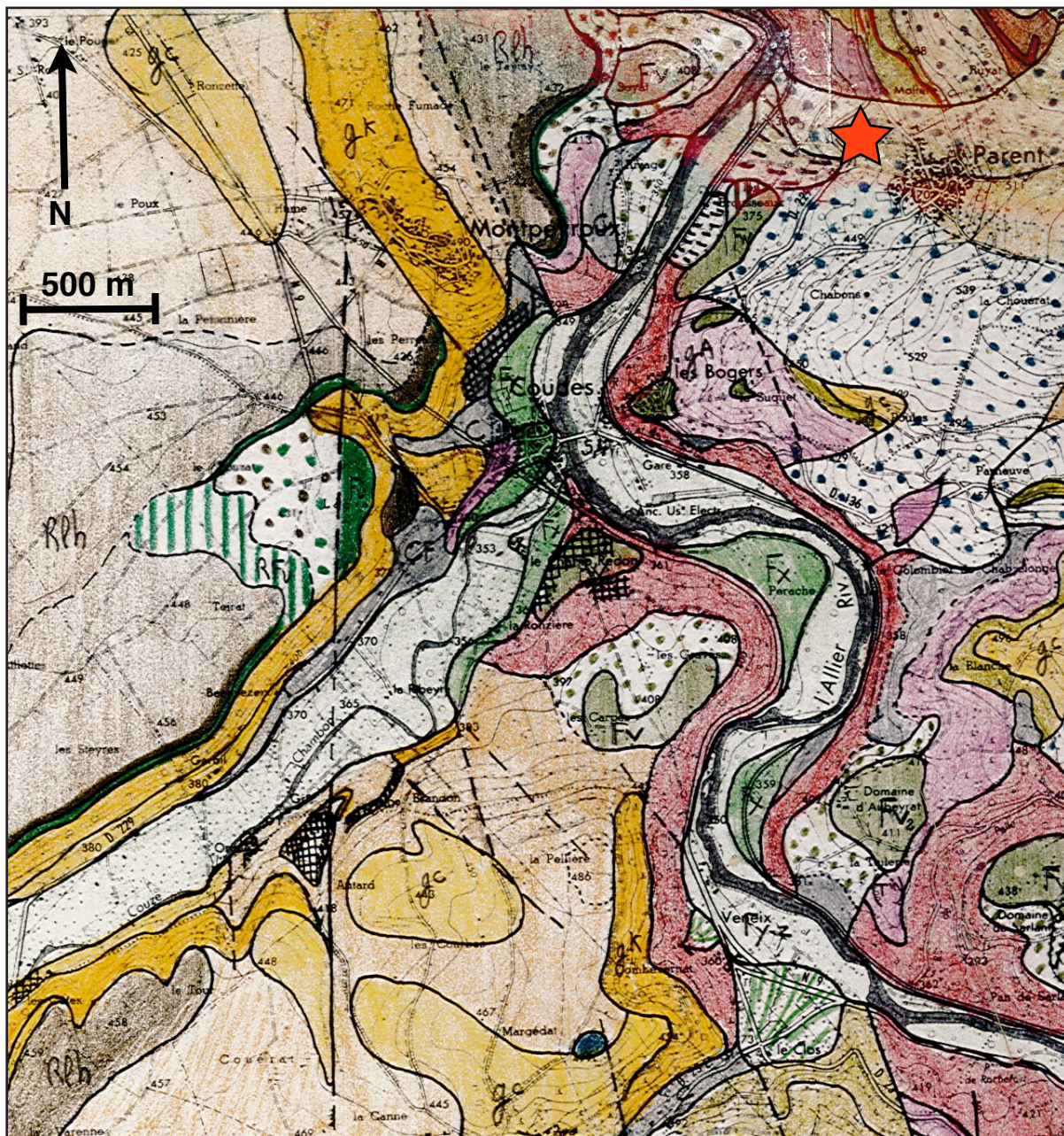


Topographie, D.A.O. : P. Combes

septentrionale (secteur de Clermont-Ferrand). De plus, la zone sondée est positionnée dans la vallée de l'Allier (rive droite).

La carte géologique de Veyre-Monton n'existe pas ; cependant des levés provisoires réalisés dans le secteur de Vic-le-Comte (Rebours, 1995) attribuent un substratum constitué d'une alternance d'arkose, de calcaires marneux, dolomitiques et de marnes, d'âge oligocène. Les minutes de terrain (Bouiller, inédit) montrent que le substratum tertiaire du secteur de parent est constitué par des dépôts tertiaires (arkoses et dépôts carbonatés) largement masqués par des dépôts de solifluxion (convois à blocs) mis en place sous l'effet de la gélifraction intense des périodes froides du quaternaire (**fig. 5**). Ces formations périglaciaires contribuent au façonnage du relief actuel (particulièrement autour des édifices volcaniques ; ici le puy d'Ecuyat) au même titre que l'érosion. Des glissements de terrain importants sont également cartographiés dans ce secteur. Sur un substrat marneux, on peut avoir la superposition de coulées boueuses et de loupes de glissement. Notons également la présence d'un ravin humide bien marqué en limite Sud de l'emprise. Enfin, la proximité de la vallée de l'Allier peut impliquer la présence de vieilles terrasses alluviales résiduelles.

Fig. 5 L'environnement géologique de l'opération « La Garde » à Parent (63) (OA 7892) (minutes de terrain inédites, © R. Bouiller).



1.2.2 Contexte archéologique

Du point de vue archéologique, nous nous trouvons dans une zone potentiellement sensible pour toutes les périodes de fait de la proximité de la rivière Allier. Dans le secteur de « La Gare de Parent », il faut signaler la découverte d'ossements remontant à des périodes très anciennes (Paléolithique inférieur). Sur les hauteurs, des artefacts néolithiques ont été récoltés en surface.

1.3 Stratégie et méthodes mises en œuvre

Les objectifs principaux de cette opération étaient « de caractériser la nature, la chronologie des vestiges éventuels ainsi que leur état de conservation et leur enfouissement » (cf. Projet d'opération de diagnostic INRAP suivant la prescription de l'Etat).

1.3.1 Répartition des sondages

Le terrain n'était pas totalement accessible en début d'opération ; en effet, des zones boisées et des zones de stockage de bois étaient présentes (fig. 4 et 6). Ces zones représentent une surface de 3 200 m².

Ce diagnostic a consisté en la réalisation de 23 tranchées (S 1 à S 23) à l'aide d'une pelle mécanique travaillant en rétroaction (fig. 4 et 6).

La surface totale des sondages est de 1 442 m² ce qui représente 7,74 % de la surface du projet d'aménagement (9,34 % de la surface accessible).

Des logs des formations sédimentaires quaternaires ont été relevés de façon systématique dans l'ensemble des tranchées afin de restituer la géométrie et la nature des recouvrements de la zone concernée. Les structures identifiées (F) ont été partiellement fouillées et photographiées. Un plan des sondages a été dressé par un topographe à l'aide de points pris au GPS et reporté sur fond cadastral (fig. 4 et 6). En fin d'opération, les sondages ont été rebouchés.

1.3.2 Formalisation des données

Le présent rapport tient compte des directives énoncées dans l'arrêté du 27 septembre 2004 « *portant définition des normes de contenu et de présentation des rapports d'opérations archéologiques* », NOR : MCCB0400702A. Il comporte trois sections :

- section 1 : données administratives et techniques, générique de l'opération ;
- section 2 : il s'agit du corps du texte du rapport décrivant l'opération et ses résultats, en proposant une synthèse des connaissances acquises, classées par site mis au jour. La présentation individuelle de chaque unité stratigraphique est renvoyée dans la section 3. La Section 2 comprend également les illustrations, graphiques et photographiques ;
- section 3 : cette section regroupe l'ensemble des inventaires, y compris le descriptif précis de chaque unité stratigraphique.

Les archives de fouille seront transmises, avec le matériel mis au jour, au S.R.A d'Auvergne. Les inventaires sont établis sous forme de tableaux informatisés.

1.3.3 Documentation

La documentation graphique consiste en un journal de terrain (7892-G-1) comportant :

- les relevés des logs de chaque sondage décrivant la couverture sédimentaire rencontrée (*cf.* Section 3) ;
- les relevés en plan des sondages positifs avec la position des structures (numérotées de F1 à Fn) ;
- des observations particulières (*cf.* Section 3).

La documentation photographique comprend des photos des sondages, des logs et des structures mises au jour (7892-V-1 à 7892-V-66) (*cf.* Section 3).

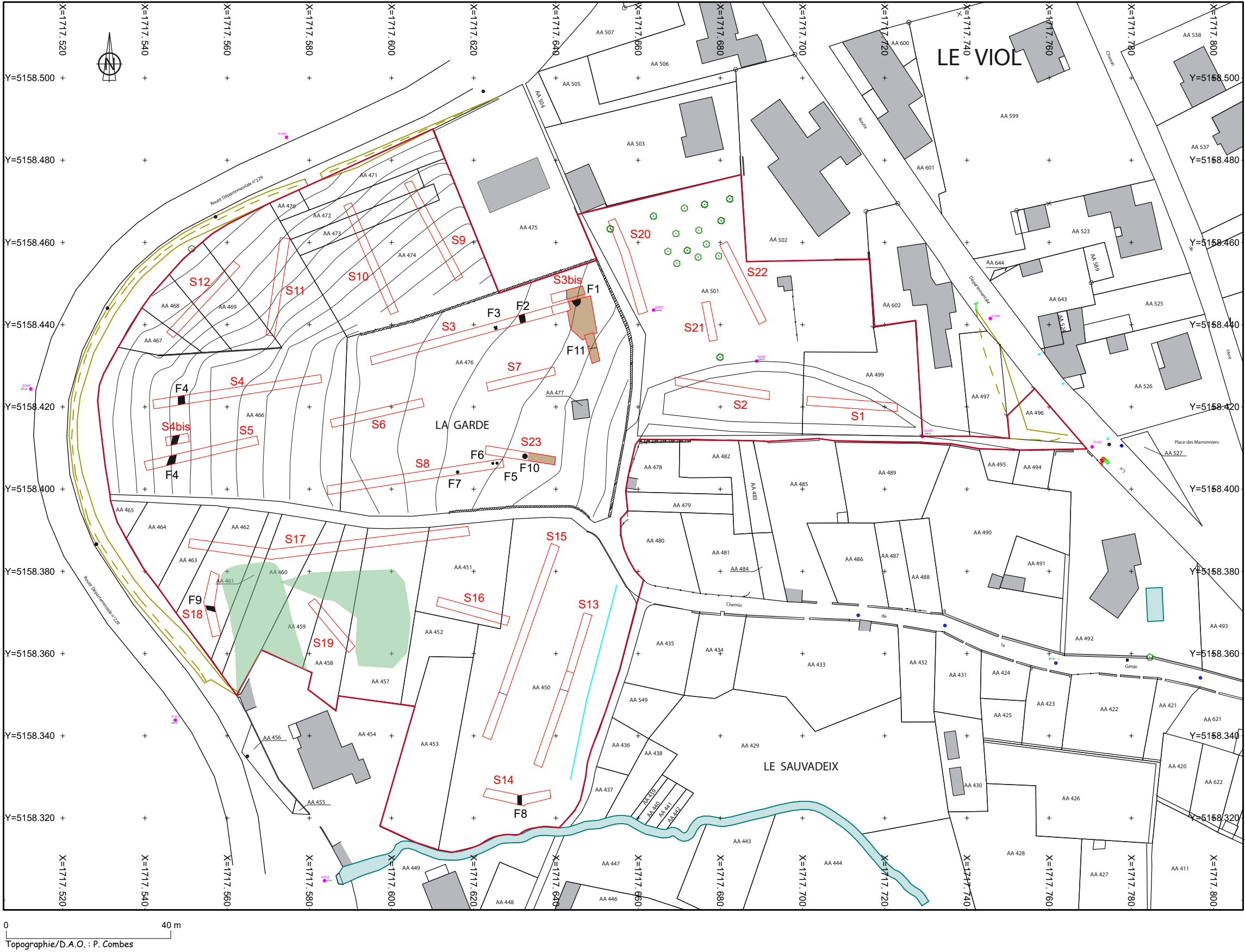


Fig. 6 Plan des sondages avec les structures archéologiques découvertes (OA 7892).

2. Les résultats du diagnostic

Ce diagnostic a permis de reconnaître des indices d'occupations humaines se rapportant à deux grandes périodes chronologiques : le Néolithique et la période moderne.

2.1 Observations des séquences sédimentaires

La prise en compte de l'ensemble des logs réalisés permet de :

- définir les Unités Sédimentaires (US) présentes dans la zone étudiée ;
- proposer une synthèse de leurs relations stratigraphiques ;
- reconstituer l'histoire sédimentaire de la zone.

2.1.1 Définition des Unités Sédimentaires (US)

Les logs réalisés dans les sondages nous permettent de définir la séquence sédimentaire suivante (de haut en bas) (**fig. 7**) :

- US 1 : Colluvions argileuses brunes foncées portant la pédogenèse actuelle (TV).
- US 2 : Argiles beiges à blocs (basalte, arkose et calcaire marneux).
- US 3 : Colluvions argileuses grises foncées à noires, structuration polyédrique plus ou moins nette. Localement (par exemple le sondage S2), cette US est épaisse et peut être subdivisée en deux sous-unités (US 3.1 et 3.2). Il faut noter la présence de fragments de tuiles et de rares tessons de céramiques d'âge gallo-romain dans l'US 3.1. Dans le sondage S23, cette US est confondue avec un niveau d'occupation datant du Néolithique moyen et a été noté US 3.3.
- US 4 : Blocs décimétriques et anguleux de basalte dans une matrice argilo-limoneuse grise plus ou moins carbonatée (convoi à blocs).
- US 4.2 : Blocs décimétriques et anguleux de basalte dans une matrice argilo-limoneuse carbonatée beige blanchâtre (convoi à blocs).
- US 5 : Limons beiges.
- US 6 : Limons sableux (substratum oligocène).

Cette séquence sédimentaire permet de retracer une histoire mouvementée de ce versant. En effet, le versant Sud-Ouest du puy d'Ecuyat présente une forte instabilité (la zone est cartographiée en glissements de terrain sur les minutes disponibles). Durant la dernière période froide, des convois à blocs (US 4 et 4.2), mis en place par solifluxion, se mettent en place. Ils sont alimentés par les basaltes du puy d'Ecuyat et les dépôts oligocènes

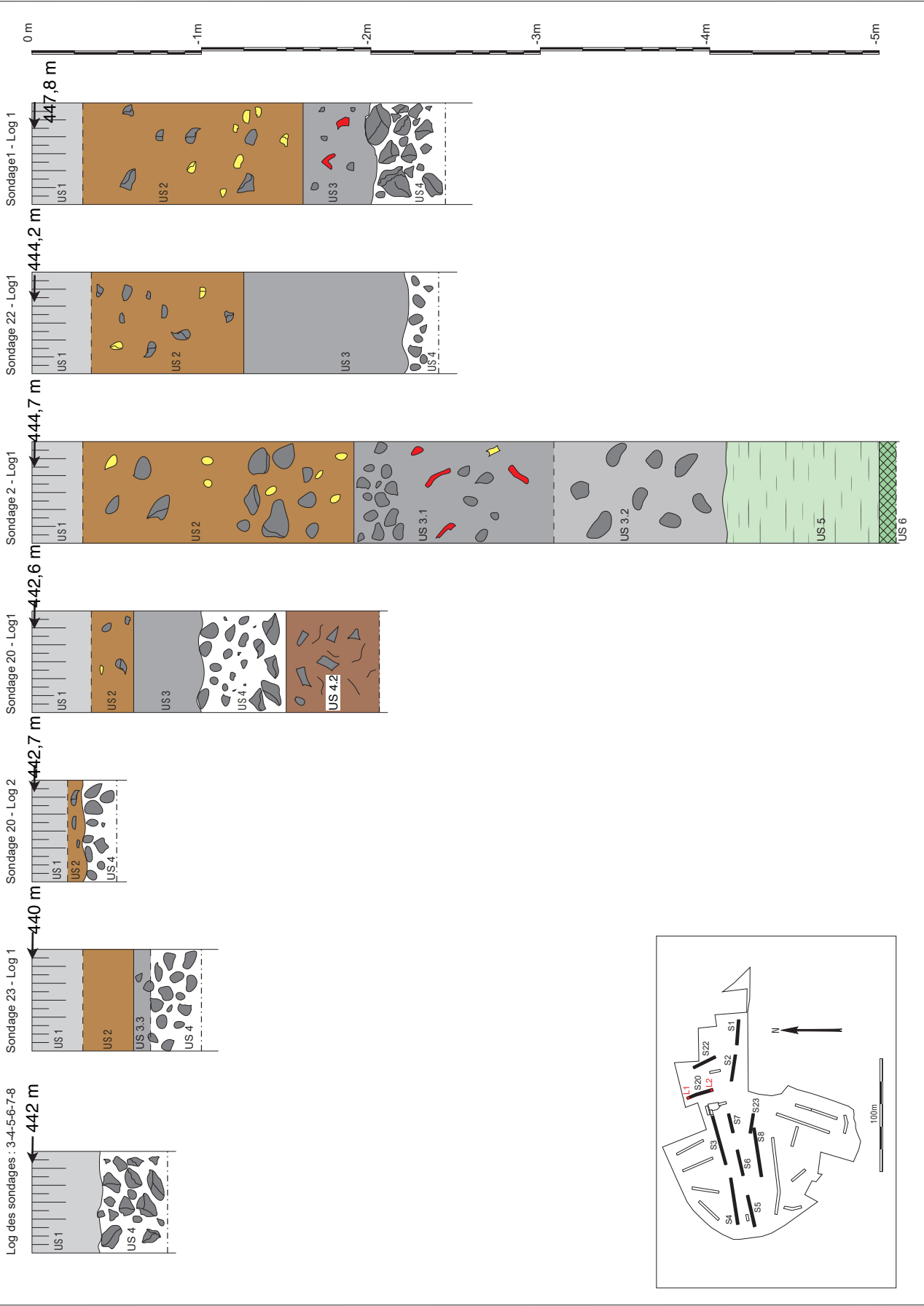
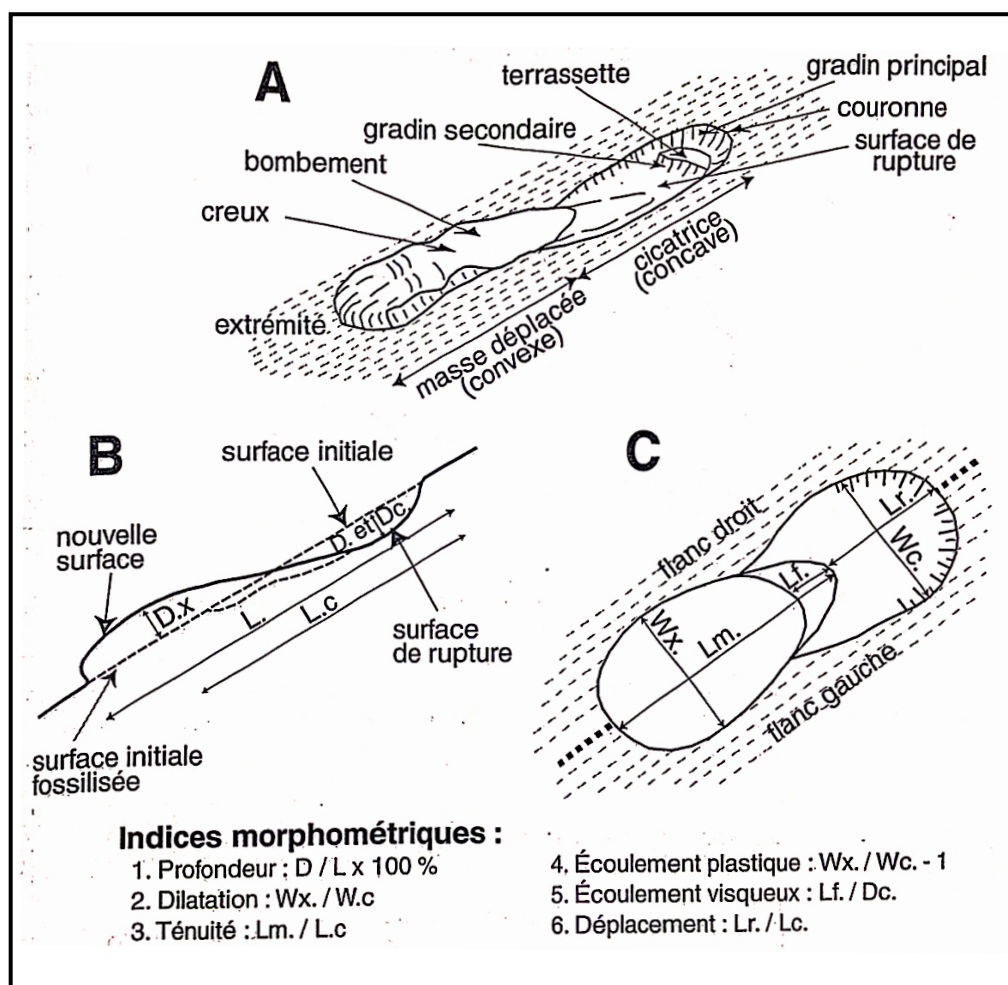


Fig. 7 Logs des sondages S3 à S8, S23, S20, S2, S22 et S1 (OA 7892).

du versant. Vers la fin de cette période glaciaire (Tardiglaciaire) ou le début de l'Holocène, une vaste loupe (glissement circulaire) (Campy et Macaire, 2003) affecte la zone étudiée ce qui provoque un vaste creux (zone de cicatrice) bordé en avant par un replat légèrement incliné vers le versant (zone déplacée) (fig. 8 et 9). Dans la séquence sédimentaire du sondage S2, le contact entre les US 3.2 et 5 correspond à la surface de rupture de la loupe de glissement. Dans la zone de la cicatrice (sondages S2 et S22), une forte accumulation de colluvions (US 3) se produit (par exemple : 2 m pour les US 3.1 et 3.2 dans S2) alors que ce colluvionnement est très réduit (voir inexistant) dans la zone déplacée (par exemple, dans les sondages S3 à S8 et le sondage S23). A la base de ces colluvions, on note la présence d'artefacts néolithique ; en revanche, leur sommet contient des artefacts gallo-romains. Une accréation par colluvionnement sur un versant stable s'est donc produite depuis la période néolithique (4^e mill. av. J.-C.) jusqu'à la période gallo-romaine (vers le 4^e s. de notre ère). Notons que ce colluvionnement est également présent dans le fond du ravin méridional. Une nouvelle phase d'instabilité du versant intervient durant la période contemporaine (témoignages oraux des anciens de Parent) et une coulée boueuse (US 2) finit de colmater la dépression restant dans la zone de cicatrice (par exemple dans les sondages S1, S2 et S22) (fig. 10). Sur le replat, correspondant à la zone déplacée, les vestiges néolithiques (cf. chapitre 2.2.1) ne sont pas recouverts par des colluvions récentes (US 3.1), ni par la coulée boueuse contemporaine (US 2) et se retrouvent donc à une faible profondeur sous la terre végétale (US1) en surface du convoi à blocs (US 4) dans les sondages S3, S8 et S23.

Fig. 8 Schéma théorique d'une loupe de glissement (Campy et Macaire, 2003).



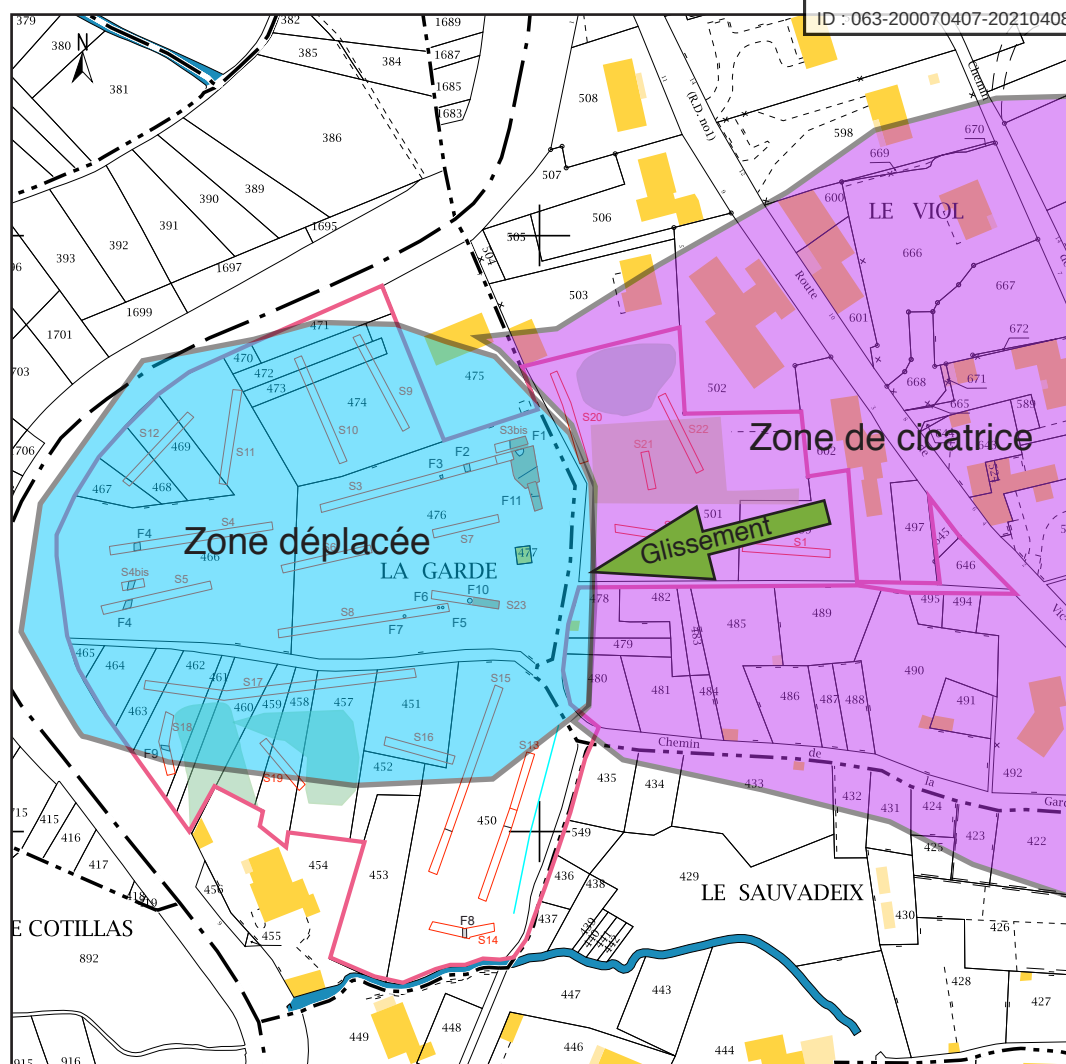


Fig. 9 Positionnement de la loupe de glissement (avec la zone de cicatrice et la zone déplacée) sur le plan cadastral.

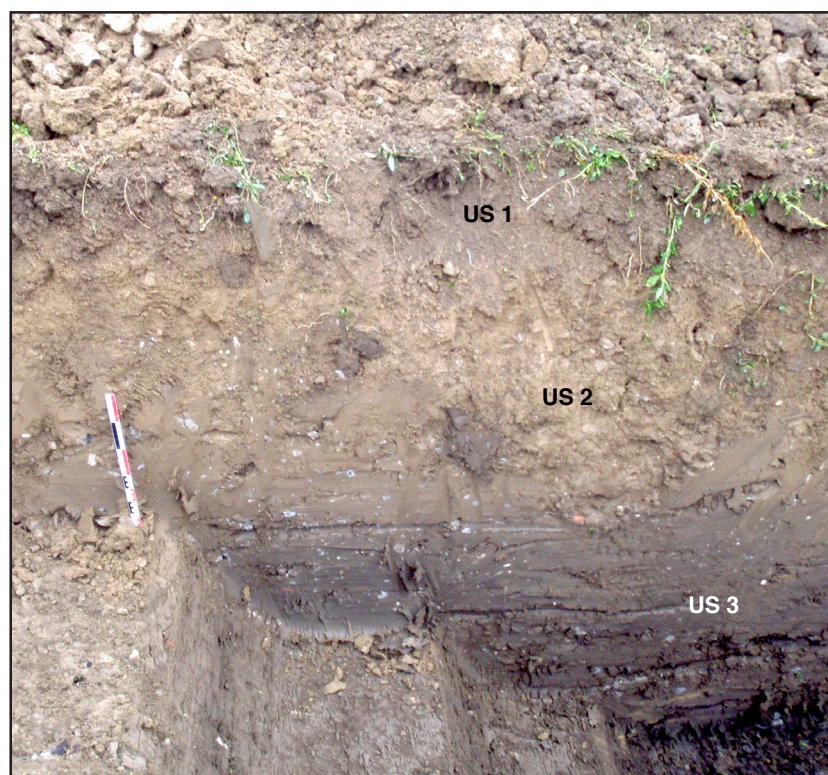


Fig. 10 Coupe du sondage S22 montrant la superposition des US 1 à 3 (OA 7892) (© Inrap, G. Vernet).

2.2 Les occupations humaines

Les indices d'occupations humaines observés lors de ce diagnostic se rapportent à deux grandes périodes : le Néolithique et la période moderne.

2.2.1 Le Néolithique

2.2.1.1 Les structures découvertes

Neuf structures (et un niveau d'occupation), toutes situées dans la parcelle AA 476 (**fig. 6**) ont été rattachées au Néolithique. Il faut souligner que ces vestiges sont peut profonds entre 0,40 m (sondages S3 et S8) et 0,70 m (sondage S23) :

- un niveau d'occupation reposant sur le sommet du convoi à blocs a été observé dans l'extrémité orientale du sondage S3, dans les sondages S3 bis et S23. Dans le sondage S23, il forme un niveau (US 3.3) de 0,10 m d'épaisseur entre les blocs basaltique du sommet du convoi à blocs sous-jacent (US 4) (cf. log du sondage S23, **fig. 7**). La disposition des tessons de céramique et de la faune montre que, malgré un faible enfouissement, ce niveau est peu perturbé (**fig. 11**). Dans les sondages S3 et S3 bis, le niveau d'occupation est associé à la dépression F1 ;
- F1 (sondage S3 et S3 bis) : Il s'agit d'une dépression dans le toit du convoi à blocs (US 4). Il n'est pas évident que cette dépression (d'une trentaine de centimètres au plus profond) résulte d'une action anthropique ; il peut s'agir une dépression naturelle du toit du convoi à blocs (qui est dans cette zone remobilisé par la loupe de glissement). Dans la partie centrale de F1, une forte concentration de fragments de terre cuite a été observée sur une surface d'environ 8 m² (**fig. 12**). L'épaisseur et la nature en profondeur de cette concentration n'est pas connue ; en effet, nous avons choisi de ne pas la fouillée mais de la conservée. En plus des fragments de terre cuite, cette structure a livré de la céramique néolithique (cf. infra), de la faune, une pointe osseuse et de rares objets lithiques (galets utilisés et fragment d'arkose) ;
- F2 (sondage S3) : il s'agit d'un fossé d'orientation Nord-Sud et d'une largeur de 0,90 m (**fig. 13**). Son remplissage n'a pas livré de mobilier ;
- F3 (sondage S3) : il s'agit d'une fosse circulaire ($\varnothing = 1$ m) (**fig. 14**). Son remplissage n'a pas livré de mobilier ;
- F4 (sondages S4, S4 bis et S5) : il s'agit d'un fossé d'orientation Nord-Sud et d'une largeur de 1,60 m (**fig. 15**). Son remplissage, riche en blocs de basalte, n'a pas livré de mobilier. Ce fossé barre l'extrémité occidentale de la terrasse formée par la masse déplacée de la loupe de plissement ;
- F5 (sondage S8) : il s'agit d'une fosse circulaire ($\varnothing = 0,85$ m) (**fig. 16**). Son remplissage n'a pas livré de mobilier ;
- F6 (sondage S8) : il s'agit d'une fosse circulaire ($\varnothing = 0,75$ m ; p. = 0,70 m) (**fig. 16 et 17**). Son remplissage a livré de la faune (un fragment d'os long) et 12 tessons de céramique néolithique (dont deux fragments de disque en terre cuite) ;
- F7 (sondage S8) : il s'agit d'une fosse circulaire ($\varnothing = 0,80$ m) (**fig. 18**). Son remplissage n'a pas livré de mobilier ;



Fig. 11 Mandibule de boviné (*Bos taurus*) fracturée en place dans le niveau d'occupation néolithique (US 3.3, sondage S23, OA 7892) (© Inrap, G. Vernet).

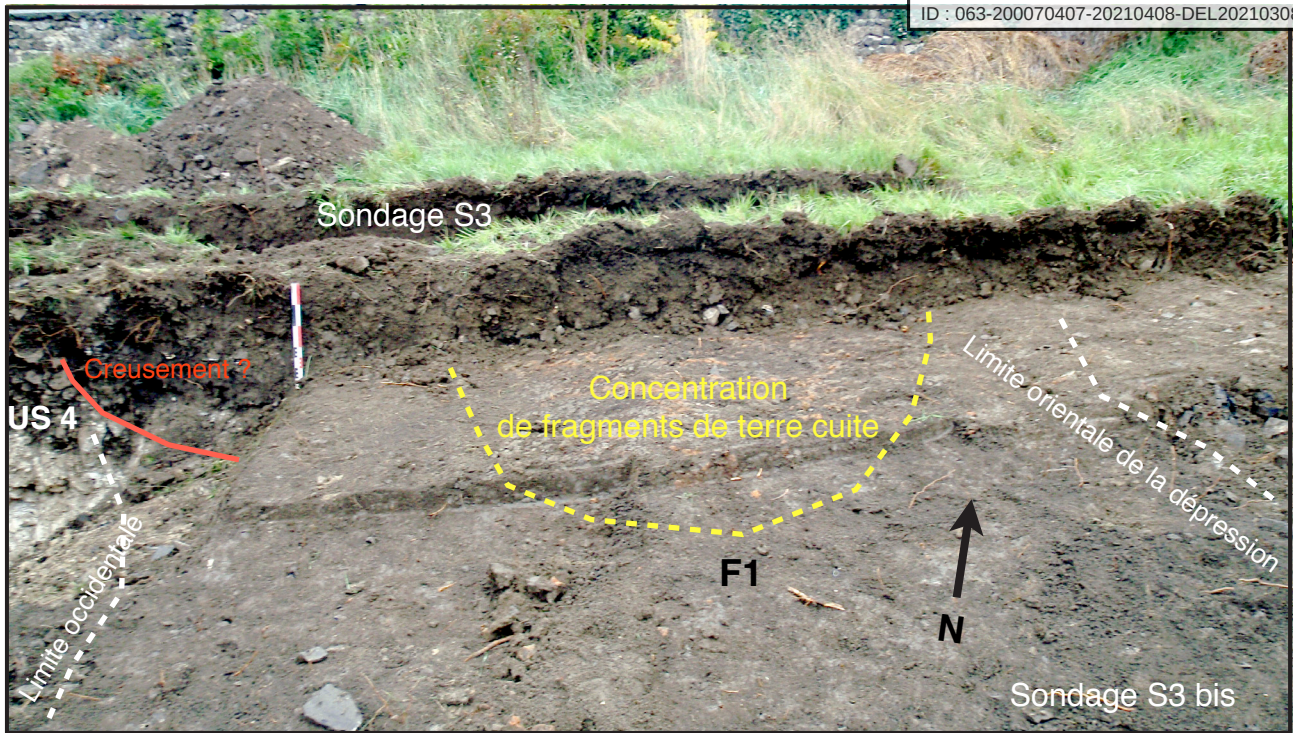


Fig. 12 La dépression F1 avec concentration de fragments de terre cuite (sondage S3 bis, OA 7892) (© Inrap, G. Vernet).



Fig. 13 Le fossé F2 dans le sondage S3 (OA 7892) (© Inrap, G. Vernet).

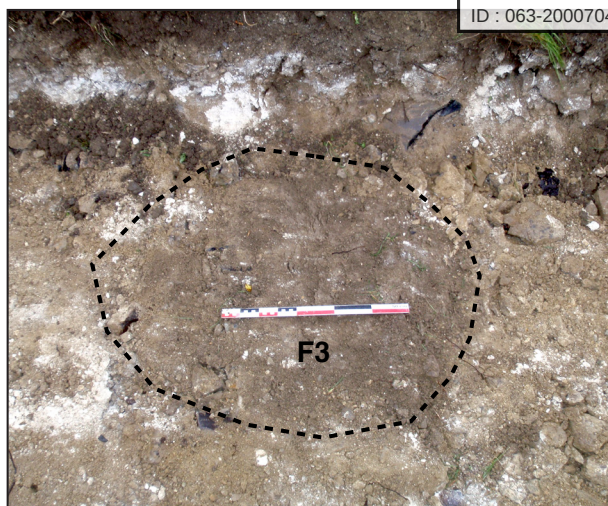


Fig. 14 La fosse F3 dans le sondage S3
 (OA 7892) (© Inrap, G. Vernet).

Fig. 15 Le fossé F4 dans le sondage S4
 (OA 7892) (© Inrap, G. Vernet).

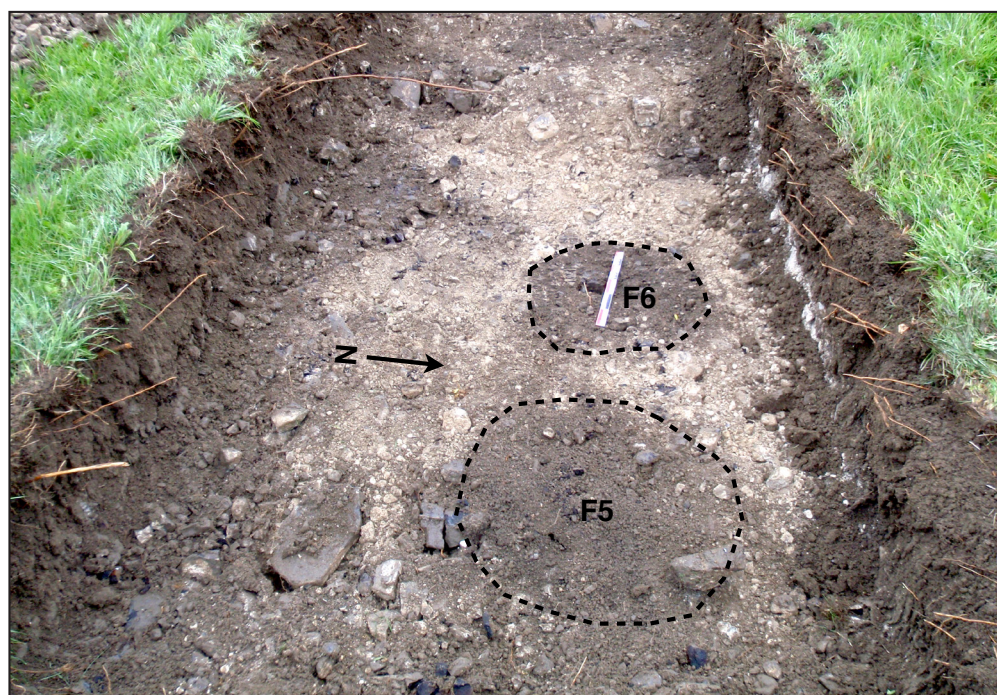


Fig. 16 Les fosses F5 et F6 dans le sondage S8 (OA 7892) (© Inrap, G. Vernet).

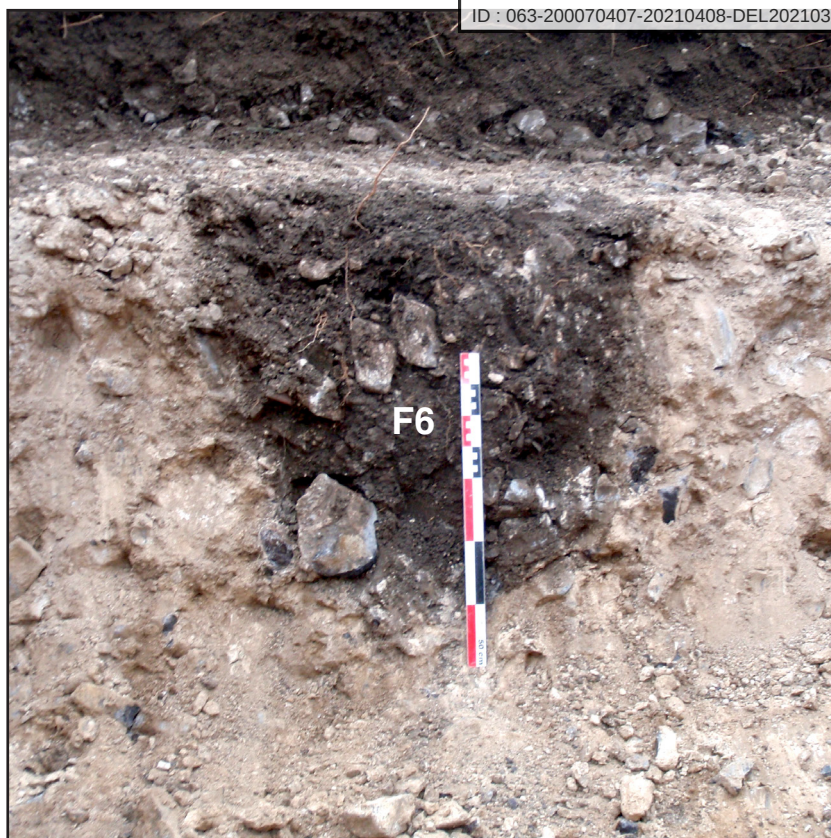


Fig. 17 Coupe de la fosse F6 dans le sondage S8 (OA 7892) (© Inrap, G. Vernet).

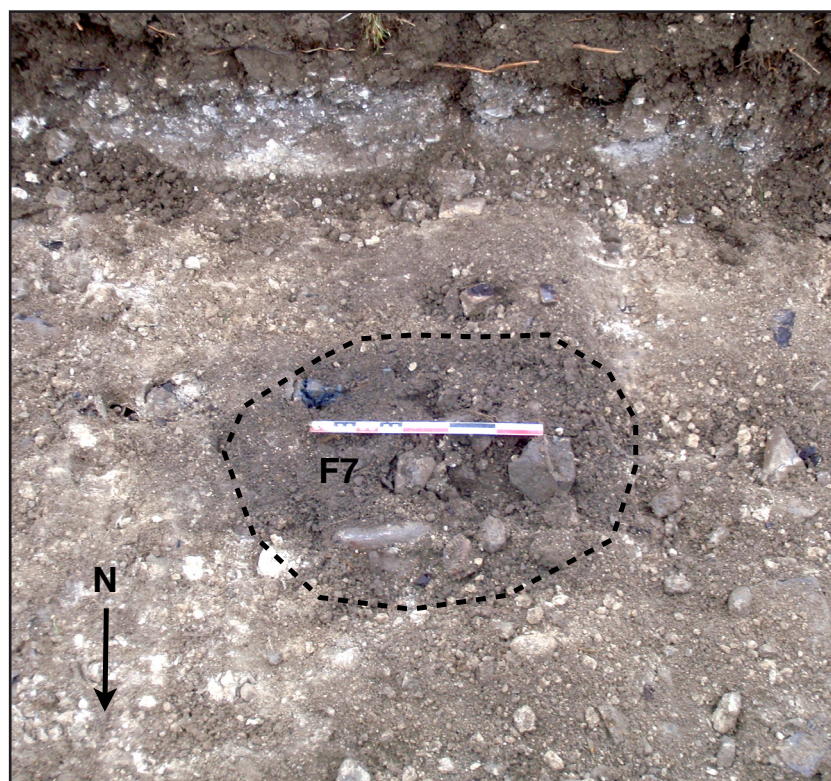


Fig. 18 La fosse F7 dans le sondage S8 (OA 7892) (© Inrap, G. Vernet).

- F10 (sondage S23) : il s'agit d'une fosse circulaire ($\varnothing = 1,10$ m). Son remplissage a livré de la faune (cinq fragments d'os long), 4 tessons de céramique néolithique et un galet de basalte utilisé ;
- F11 (sondage S3 bis) : Il s'agit d'un dépôt de deux vases (voir description infra) situé pratiquement en bordure méridionale de la dépression F1 (**fig. 19**).

2.2.1.2 Le mobilier

L'industrie osseuse : Un seul objet provenant de F1 (sondage S3 bis) a été identifié ; il s'agit d'une pointe réalisée sur une diaphyse fendue et partiellement polie (**fig. 20**). Ce type d'objet est bien représenté dans le mobilier des sites du Néolithique moyen de la basse Auvergne.

La céramique : La céramique récoltée provient de 4 structures (F1 et F11 dans le sondage S3 bis, F6 dans le sondage S8 et F10 dans le sondage S23) et d'un niveau d'occupation dans le sondage S23. Le nombre total de tessons est de 145 (55 pour F1, 7 pour le niveau d'occupation dans S23, 1 pour F10, 12 pour F6 et 70 pour F11). La céramique, non tournée, est bien cuite avec des surfaces lissées. On note la présence de plusieurs fragments de disques en terre cuite (plat à pain) : 2 individus dans F1 et F6. Un fragment, provenant de F1, présente une empreinte de vannerie sur sa face inférieure (**fig. 21**). Un fragment de coupe à sillon interne a été identifié parmi les tessons provenant de F1. Les deux vases constituant le dépôt F11 sont une écuelle à carène adoucie (**fig. 22**) et un vase globulaire à col légèrement éversé et possédant des languettes à perforation verticale groupées par deux (**fig. 23**). Notons la présence d'une seconde écuelle à carène adoucie dans le niveau d'occupation du sondage S23.

Les fragments de terre cuite de F1 : Des fragments d'argile cuite, présentant une surface plane et une surface avec des traces de branches (claire) (**fig. 24**), ont été découverts en grand nombre dans F1 où ils forment une concentration centrale d'environ 8 m². Il s'agit de fragments de terre cuite architecturale ; l'argile a été déposée sur un clayonnage et a été ensuite cuite (parfois intensément). La nature de l'aménagement ainsi réalisé reste non résolue ; on peut proposer une sole et des parois d'un four domestique.

2.2.1.3 Synthèse

Le mobilier récolté (en particulier la céramique) forme un assemblage caractéristique du Néolithique moyen (Chasséen) (Daugas *et al.*, 1991). La présence de nombreux disques en terre cuite, d'une coupe à sillon, d'écuelles à carène adoucie et d'un vase globulaire à col et languettes à perforation verticale permet de placer cette série céramique dans la phase récente du Néolithique moyen (Néolithique moyen II) de basse Auvergne (Georjon *et al.*, 2004 ; Georjon et Jallet *dir.*, 2008). La plupart de ces éléments peut être attribué à la première moitié du 4^e mill. av. J.-C.



Fig. 19 Deux vases écrasés en place constituant un dépôt (F11) dans le sondage S3 bis (OA 7892) (© Inrap, G. Vernet).



Fig. 20 Pointe sur diaphyse osseuse provenant de F1 (sondage S3 bis ; OA 7892) (© Inrap, G. Vernet).



Fig. 21 Fragment de disque en terre cuite (plat à pain), avec traces de vannerie sur sa face inférieure, provenant de F1 (sondage S3 bis ; OA 7892) (© Inrap, G. Vernet).



Fig. 22 Ecuelle à carène adoucie provenant de F11 (sondage S3 bis ; OA 7892) (© Inrap, G. Vernet).



Fig. 23 Fragments du vase globulaire à col provenant de F11 (sondage S3 bis ; OA 7892) (© Inrap, G. Vernet).

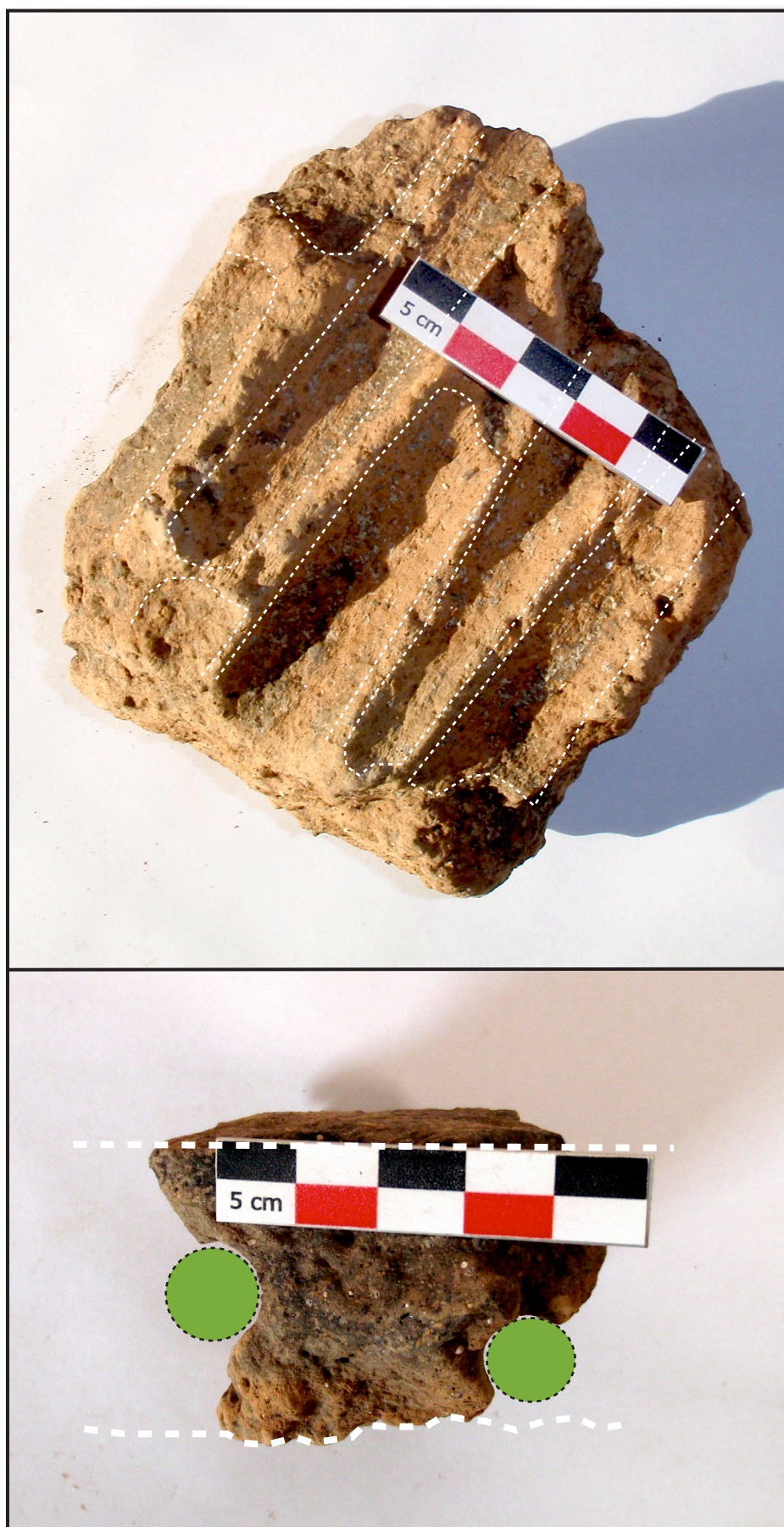


Fig. 24 Fragments de parois en argile cuite sur clayonnage provenant de F1 (sondage S3 bis ; OA 7892) (© Inrap, G. Vernet).

2.2.2 La période moderne

Nous avons attribué à la période moderne un mur (F8) découvert dans le sondage S14 en bordure du petit cours d'eau présent dans le fond du ravin méridional (fig. 25). Cette construction pourrait appartenir à un aménagement hydraulique : moulin, retenue d'eau, bief ...

Le fossé F9 (sondage S18) peut être rattaché à la période moderne ou à la période néolithique.

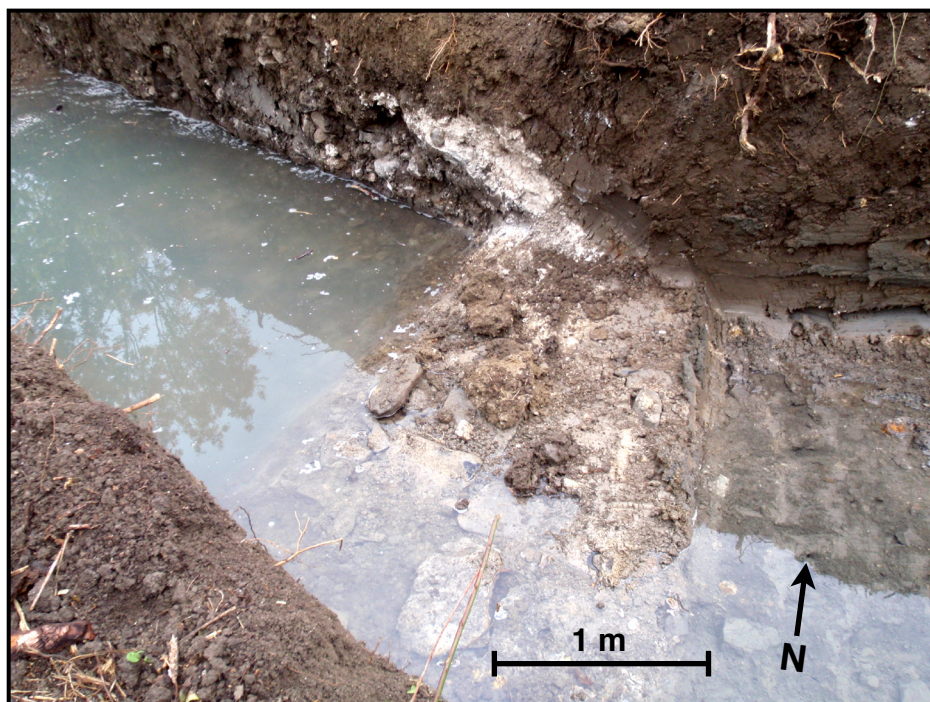


Fig. 25 Mur (F8) appartenant à un probable aménagement hydraulique (sondage S14 ; OA 7892) (© Inrap, G. Vernet).

3. Conclusion

Ce diagnostic a consisté en la réalisation de 23 tranchées (S 1 à S 23). Il a permis de reconnaître des indices d'occupations humaines se rapportant à deux grandes périodes : le Néolithique et la période moderne.

Pour l'histoire sédimentaire de cette zone, on retiendra que ce secteur a eu une histoire géologique mouvementée depuis la dernière période froide avec la mise en place de convois à blocs, d'une loupe de glissement et d'une coulée boueuse. Ces différents phénomènes ont conditionné la mise en place des colluvions holocènes (US 3) et en particulier leur épaisseur.

La découverte principale de cette opération de diagnostic est la mise en évidence d'une occupation néolithique de la partie orientale du replat de *La Garde*. Nous proposons de rattacher le fossé F4 (situé à la pointe occidentale de ce même replat) à cette occupation. Le mobilier céramique permet de la situer dans la première moitié du 4^e mill. av. J.-C (Néolithique moyen II auvergnat). Des fragments de terre cuite sur clayonnage ont été découverts sur une surface d'environ 8 m² dans les sondages S3 et S3 bis ; il pourrait s'agir des restes d'un aménagement domestique de type sole ou four.

Pour la période moderne, on retiendra la mise en évidence d'un aménagement bâti (aménagement hydraulique) en bordure du petit cours d'eau au fond du ravin méridional.

Bibliographie

Boivin *et al.* 2009a

BOIVIN P., BESSON J.-C., BRIOT D., CAMUS G., GOËR DE HERVE A. DE, GOURGAUD A., LABAZUY P., LANGLOIS E., LAROUZIÈRE F.-D. DE, LIVET M., MERGOIL J., MIALLIER D., MOREL J.-M., VERNET G. ET VINCENT P. M. (2009a) – *Volcanologie de la Chaîne des Puys Massif Central Français, Volcanology of the Chaîne des Puys, 5^{ème} édition*, Éditée par le Parc Naturel Régional des Volcans d'Auvergne, Château de Montlosier, 63970 Aydat, (avec la participation de Jannot S. et Raynal J.-P.), 196 p.

Boivin *et al.* 2009b

BOIVIN P., BESSON J.-C., BRIOT D., CAMUS G., GOËR DE HERVE A. DE, GOURGAUD A., LABAZUY P., LANGLOIS E., LAROUZIÈRE F.-D. DE, LIVET M., MERGOIL J., MIALLIER D., MOREL J.-M., VERNET G. ET VINCENT P. M. (2009b) – *Carte Volcanologique de la Chaîne des Puys Massif Central Français au 1/25 000, 5^{ème} édition*, Éditée par le Parc Naturel Régional des Volcans d'Auvergne, Château de Montlosier, 63970 Aydat, 120X90 cm.

Bouiller

BOUILLER R. (inédit) - Minutes de terrain de la carte géologique de Veyre-Monton.

Campy, Macaire 2003

CAMPY M. ET MACAIRE J.-J. (2003) - Géologie de la surface. Erosion, transfert et stockage dans les environnements continentaux. Dunod édit., Paris, 2003 pour la 2^e édition, 440 p.

Daugas *et al.* 1991

DAUGAS J.-P., RAYNAL J.-P., GISCLON J.-L., HOUDRE J.-J., MALACHER F. ET VERNET G. (1991) - Quelques repères chronologiques et culturels concernant le Chasséen de l'Auvergne et du Velay. *Identité du Chasséen, Actes du Colloque international de Nemours 1989, Mémoires du Musée de Préhistoire d'Ile-de-France*, 4, 1991, p. 55 et 56.

Georjon *et al.* 2002

GEORJON C., JALLET F., LAGRUE A. ET LOISON G. (2004) – Le Néolithique ancien et moyen en Auvergne : bilan et perspectives à la lumière des données récentes. *5^e Rencontres méridionales de Préhistoire récente Auvergne et Midi, Préhistoire du Sud-Ouest*, supplément n° 9, Actes de la cinquième session, Clermont-Ferrand, 8 et 9 novembre 2002, p. 107 à 132.

Georjon, Jallet 2008

GEORJON C., JALLET F. dir. (2008) – *Production et circulation des industries lithiques et céramiques en Auvergne dans le contexte chronoculturel du Néolithique moyen*, rapport d'action collective de recherche, 2007-2008, INRAP Rhône-Alpes - Auvergne, 693 p.

Rebours 1995

REBOURS H. (1995) - Découvrons la géologie du canton de Vic-le-Comte. Manuscrit.

Vernet 2011

VERNET G. (2011) - *Les dépôts pyroclastiques distaux : caractérisation, établissement de téphrostratigraphies de référence, taphonomie et relations Homme/volcan*. Habilitation à Diriger des Recherches (HDR), spécialité : Géologie, Téphrostratigraphie, Université Blaise Pascal - Clermont-Ferrand II, UFR Sciences et Technologies, Laboratoire Magmas et Volcans, Clermont-Ferrand, 9 septembre 2011, n° d'ordre : 322, 3 tomes, 585 p.

Table des illustrations

Figure 1 : Localisation de l'intervention (OA 7892) sur fond de carte au 1/250 000.

Figure 2 : Localisation de l'intervention (OA 7892) sur fond de carte IGN au 1/25 000.

Figure 3 : Localisation de l'emprise de l'OA 7892 et des sondages sur une photographie aérienne.

Figure 4 : Localisation de l'emprise de l'OA 7892, des sondages et des structures archéologiques sur le plan cadastral.

Figure 5 : L'environnement géologique de l'opération « La Garde » à Parent (63) (OA 7892) (minutes de terrain inédites, © R. Bouiller).

Figure 6 : Plan des sondages avec les structures archéologiques découvertes (OA 7892).

Figure 7 : Logs des sondages S3 à S8, S23, S20, S2, S22 et S1 (OA 7892).

Figure 8 : Schéma théorique d'une loupe de plissement (Campy et Macaire, 2003).

Figure 9 : Positionnement de la loupe de glissement (avec la zone de cicatrice et la zone déplacée) sur le plan cadastral.

Figure 10 : Coupe du sondage S22 montrant la superposition des US 1 à 3 (OA 7892) (© INRAP, G. Vernet).

Figure 11 : Mandibule de boviné (*Bos taurus*) fracturée en place dans le niveau d'occupation néolithique (US 3.3, sondage S23, OA 7892) (© INRAP, G. Vernet).

Figure 12 : La dépression F1 avec concentration de fragments de terre cuite (sondage S3 bis, OA 7892) (© INRAP, G. Vernet).

Figure 13 : Le fossé F2 dans le sondage S3 (OA 7892) (© INRAP, G. Vernet).

Figure 14 : La fosse F3 dans le sondage S3 (OA 7892) (© INRAP, G. Vernet).

Figure 15 : Le fossé F4 dans le sondage S4 (OA 7892) (© INRAP, G. Vernet).

Figure 16 : Les fosses F5 et F6 dans le sondage S8 (OA 7892) (© INRAP, G. Vernet).

Figure 17 : Coupe de la fosse F6 dans le sondage S8 (OA 7892) (© INRAP, G. Vernet).

Figure 18 : La fosse F7 dans le sondage S8 (OA 7892) (© INRAP, G. Vernet).

Figure 19 : Deux vases écrasés en place constituant un dépôt (F11) dans le sondage S3 bis (OA 7892) (© INRAP, G. Vernet).

Figure 20 : Pointe sur diaphyse osseuse provenant de F1 (sondage S3 bis ; OA 7892) (© INRAP, G. Vernet).

Figure 21 : Fragment de disque en terre cuite (plat à pain), avec traces de vannerie sur sa face inférieure, provenant de F1 (sondage S3 bis ; OA 7892) (© INRAP, G. Vernet).

Figure 22 : Ecuelle à carène adoucie provenant de F11 (sondage S3 bis ; OA 7892) (© INRAP, G. Vernet).

Figure 23 : Fragments du vase globulaire à col provenant de F11 (sondage S3 bis ; OA 7892) (© INRAP, G. Vernet).

Figure 24 : Fragments de parois en argile cuite sur clayonnage provenant de F1 (sondage S3 bis ; OA 7892) (© INRAP, G. Vernet).

Figure 25 : Mur (F8) appartenant à un probable aménagement hydraulique (sondage S14 ; OA 7892) (© INRAP, G. Vernet).

Envoyé en préfecture le 19/04/2021

Reçu en préfecture le 19/04/2021

Affiché le



ID : 063-200070407-20210408-DEL20210308-DE

III. Inventaires techniques

Envoyé en préfecture le 19/04/2021

Reçu en préfecture le 19/04/2021

Affiché le



ID : 063-200070407-20210408-DEL20210308-DE

Table des inventaires réglementaires

Inventaires réglementaires	Présent ou Absent (pas de documentation)
Inventaire des unités stratigraphiques et des structures archéologiques	Présent
Inventaire du mobilier	Présent
Inventaire des prélèvements	Non concerné
Inventaire de la documentation graphique	Présent
Inventaire de la documentation photographique et audiovisuelle	Présent
Inventaire de la documentation numérique	Présent
Inventaire de la documentation écrite	Non concerné

Inventaire des unités stratigraphiques et des structures archéologiques

US n°	sur	sous	Description et interprétation
1	2	—	Colluvions argileuses brunes foncées portant la pédogenèse actuelle (TV).
2	3	1	Argiles beiges à blocs (basalte, arkose et calcaire marneux).
3		2	Colluvions argileuses grises foncées à noires, structuration polyédrique plus ou moins nette.
4	?	1 ou 3	Blocs décimétriques et anguleux de basalte dans une matrice argilo-limoneuse grise plus ou moins carbonatée (convoi à blocs).
4.2	?	4	Blocs décimétriques et anguleux de basalte dans une matrice argilo-limoneuse carbonatée beige blanchâtre (convoi à blocs).
5	6	3	Limons beiges.
6	—	5	Limons sableux (substratum oligocène).

US n°	sur	sous	Description et interprétation
1	2	—	Colluvions argileuses brunes foncées portant la pédogenèse actuelle (TV).
2	3	1	Argiles beiges à blocs (basalte, arkose et calcaire marneux).
3		2	Colluvions argileuses grises foncées à noires, structuration polyédrique plus ou moins nette.
4	?	1 ou 3	Blocs décimétriques et anguleux de basalte dans une matrice argilo-limoneuse grise plus ou moins carbonatée (convoi à blocs).
4.2	?	4	Blocs décimétriques et anguleux de basalte dans une matrice argilo-limoneuse carbonatée beige blanchâtre (convoi à blocs).
5	6	3	Limons beiges.
6	—	5	Limons sableux (substratum oligocène).

Inventaire du mobilier

Caisse	Sac	Sond	US/F	Section cadastre	Parcelle cadastre	OA	Type	Catégorie	Détail	NR
1	1	S3 et S3 bis	F1	AA	476	7892	M	LT	Galets et frag. arkose	4
1	2	S3 et S3 bis	F1	AA	476	7892	M	C	Frag. de terre cuite sur clayonnage (parois de four domestique ?)	31
1	3	S3 et S3 bis	F1	AA	476	7892	M	C	Frag. de terre cuite sur clayonnage (parois de four domestique ?)	24
1	4	S3 et S3 bis	F1	AA	476	7892	P	OS-F	Frag. osseux (os longs et 1 mandibule)	19
1	5	S3	F1	AA	476	7892	M	OS-F	Pointe en os	1
1	6	S3 et S3 bis	F1	AA	476	7892	M	C	Tessons Néo (2 frag. de disque en terre cuite, 1 frag de coupe à sillon interne, 2 préhensions)	55
1	7	S23	Niv. Néo	AA	476	7892	P	OS-F	Demi-mandibule de Bos	1
1	8	S23	Niv. Néo	AA	476	7892	P	OS-F	Demi-mandibule de Bos	1
1	9	S23	Niv. Néo	AA	476	7892	P	OS-F	6 frag. osseux	6
1	10	S23	Niv. Néo	AA	476	7892	M	C	Tessons Néo (2 frag. de bord, 1 carène)	7
1	11	S23	F10	AA	476	7892	P	OS-F	Frag. os long	5
1	12	S23	F10	AA	476	7892	M	LT	Galet de basalte utilisé	1
1	13	S23	F10	AA	476	7892	M	C	Tessons Néo (1 frag de préhension)	4
1	14	S8	F6	AA	476	7892	M	C	Tessons Néo (2 frag. de disque en terre cuite, 1 bord épais)	12
1	15	S8	F6	AA	476	7892	P	OS-F	Frag os long	1
1	16	S3 bis	Proche de F11	AA	476.	7892	M	C	Tessons Néo	22
1	17	S3 bis	F11	AA	476.	7892	M	C	Fragments du vase 1	11
1	18	S3 bis	F11	AA	476.	7892	M	C	Fragments du vase 1	24
1	19	S3 bis	F11	AA	476.	7892	M	C	Fragments du vase 2	35
1	20	S23	US 3.1	AA	AA501	7892	M	C	Tessons gallo-romains	2

Inventaire des prélèvements

N°caisse	N° prélèvement	Nature prélèvement	Volume	UF	Date prélèvement	Analyses	Détail	État sanitaire
Non concerné								

Inventaire de la documentation graphique

Identifiant	OA	Type	N°	Format	Auteur	Année	Légende
7892-G-1	7892	G	1	Carnet de terrain	G. Vernet	2015	Relevés de terrain, commentaires et Logs

Inventaire des photographies

Identifiant	OA	Catégorie	Type	N°	Extension	Auteur	Légende
7892-V-1	7892	V	Photo numérique	1	jpg	G. Vernet	Coupe du sondage S20
7892-V-2	7892	V	Photo numérique	2	jpg	G. Vernet	Log du sondage S20
7892-V-3	7892	V	Photo numérique	3	jpg	G. Vernet	Log du sondage S22
7892-V-4	7892	V	Photo numérique	4	jpg	G. Vernet	Log du sondage S22
7892-V-5	7892	V	Photo numérique	5	jpg	G. Vernet	Vue des sondages S3 et S3 bis
7892-V-6	7892	V	Photo numérique	6	jpg	G. Vernet	Vue du sondage S3 bis
7892-V-7	7892	V	Photo numérique	7	jpg	G. Vernet	Vue de F1 dans S3 bis
7892-V-8	7892	V	Photo numérique	8	jpg	G. Vernet	Coupe au-dessus de F1 (S3 bis)
7892-V-9	7892	V	Photo numérique	9	jpg	G. Vernet	Coupe au-dessus de F1 (S3 bis)
7892-V-10	7892	V	Photo numérique	10	jpg	G. Vernet	Limite de la dépression contenant F1
7892-V-11	7892	V	Photo numérique	11	jpg	G. Vernet	Fossé F2 dans sondage S3
7892-V-12	7892	V		12	jpg	G. Vernet	Coupe montrant le convoi à blocs dans S3
7892-V-13	7892	V	Photo numérique	13	jpg	G. Vernet	Fosse F3 dans sondage S3
7892-V-14	7892	V	Photo numérique	14	jpg	G. Vernet	Surface hétérogène du convoi à blocs dans S3
7892-V-15	7892	V	Photo numérique	15	jpg	G. Vernet	Log du sondage S3
7892-V-16	7892	V	Photo numérique	16	jpg	G. Vernet	Surface hétérogène du convoi à blocs dans S3
7892-V-17	7892	V	Photo numérique	17	jpg	G. Vernet	Vue du sondage S3
7892-V-18	7892	V	Photo numérique	18	jpg	G. Vernet	Fossé F4 dans sondage S4
7892-V-19	7892	V	Photo numérique	19	jpg	G. Vernet	Fossé F4 dans sondage S4
7892-V-20	7892	V	Photo numérique	20	jpg	G. Vernet	Fossé F4 dans sondage S4
7892-V-21	7892	V	Photo numérique	21	jpg	G. Vernet	Fosses F5 et F6 dans S8
7892-V-22	7892	V	Photo numérique	22	jpg	G. Vernet	Fosses F5 et F6 dans S8
7892-V-23	7892	V	Photo numérique	23	jpg	G. Vernet	Fosse F7 dans S8
7892-V-24	7892	V	Photo numérique	24	jpg	G. Vernet	Vases écrasés en place (F11) dans S3 bis
7892-V-25	7892	V	Photo numérique	25	jpg	G. Vernet	Vases écrasés en place (F11) dans S3 bis
7892-V-26	7892	V	Photo numérique	26	jpg	G. Vernet	Mandibule de bovidés (niv. néo., S23)
7892-V-27	7892	V	Photo numérique	27	jpg	G. Vernet	Mandibule de bovidés (niv. néo., S23)
7892-V-28	7892	V	Photo numérique	28	jpg	G. Vernet	Mandibule de bovidés (niv. néo., S23)
7892-V-29	7892	V	Photo numérique	29	jpg	G. Vernet	Mandibule de bovidés (niv. néo., S23)
7892-V-30	7892	V	Photo numérique	30	jpg	G. Vernet	Mandibule de bovidés (niv. néo., S23)
7892-V-31	7892	V	Photo numérique	31	jpg	G. Vernet	Mandibule de bovidés (niv. néo., S23)
7892-V-32	7892	V	Photo numérique	32	jpg	G. Vernet	Vases écrasés en place (F11) dans S3 bis
7892-V-33	7892	V	Photo numérique	33	jpg	G. Vernet	Vases écrasés en place (F11) dans S3 bis
7892-V-34	7892	V	Photo numérique	34	jpg	G. Vernet	Vases écrasés en place (F11) dans S3 bis
7892-V-35	7892	V	Photo numérique	35	jpg	G. Vernet	Vue du sondage S13
7892-V-36	7892	V	Photo numérique	36	jpg	G. Vernet	Vue du sondage S13 (partie fond de vallon)
7892-V-37	7892	V	Photo numérique	37	jpg	G. Vernet	Log du sondage S13
7892-V-38	7892	V	Photo numérique	38	jpg	G. Vernet	Log du sondage S13 (fond de vallon)
7892-V-39	7892	V	Photo numérique	39	jpg	G. Vernet	Log du sondage S13 (fond de vallon)

Identifiant	OA	Catégorie	Type	N°	Extension	Auteur	Légende
7892-V-40	7892	V	Photo numérique	40	jpg	G. Vernet	Mur (F8) dans le sondage S14
7892-V-41	7892	V	Photo numérique	41	jpg	G. Vernet	Mur (F8) dans le sondage S14
7892-V-42	7892	V	Photo numérique	42	jpg	G. Vernet	Fossé F9 dans sondage S18
7892-V-43	7892	V	Photo numérique	43	jpg	G. Vernet	Fossé F9 dans sondage S18
7892-V-44	7892	V	Photo numérique	44	jpg	G. Vernet	Coupe de la fosse F6 dans S8
7892-V-45	7892	V	Photo numérique	45	jpg	G. Vernet	Coupe de la fosse F6 dans S8
7892-V-46	7892	V	Photo numérique	46	jpg	G. Vernet	Coupe de la fosse F6 dans S8
7892-V-47	7892	V	Photo numérique	47	jpg	G. Vernet	Pointe en os (F1, S3)
7892-V-48	7892	V	Photo numérique	48	jpg	G. Vernet	Pointe en os (F1, S3)
7892-V-49	7892	V	Photo numérique	49	jpg	G. Vernet	Disque en terre cuite (plat à pain) avec empreintes de vannerie (face inf.) (F1, S3)
7892-V-50	7892	V	Photo numérique	50	jpg	G. Vernet	Disque en terre cuite (plat à pain) (face sup.) (F1, S3)
7892-V-51	7892	V	Photo numérique	51	jpg	G. Vernet	Fragment de coupe à sillon interne (F1, S3)
7892-V-52	7892	V	Photo numérique	52	jpg	G. Vernet	Fragment de coupe à sillon interne (F1, S3)
7892-V-53	7892	V	Photo numérique	53	jpg	G. Vernet	Disque en terre cuite (plat à pain) (face sup.) (F1, S3)
7892-V-54	7892	V	Photo numérique	54	jpg	G. Vernet	Disque en terre cuite (plat à pain) (face inf.) (F1, S3)
7892-V-55	7892	V	Photo numérique	55	jpg	G. Vernet	Fragments du vase 1 (vase globulaire à col légèrement éversé) (F11, S3 bis) avec boutons tubulaires perforés groupés par deux sur la panse.
7892-V-56	7892	V	Photo numérique	56	jpg	G. Vernet	Fragments du vase 1 (vase globulaire à col légèrement éversé) (F11, S3 bis) avec boutons tubulaires perforés groupés par deux sur la panse.
7892-V-57	7892	V	Photo numérique	57	jpg	G. Vernet	Fragment de terre cuite avec traces de branche (clayonnage) (F1, S3).
7892-V-58	7892	V	Photo numérique	58	jpg	G. Vernet	Fragment de terre cuite avec traces de branche (clayonnage) (F1, S3).
7892-V-59	7892	V	Photo numérique	59	jpg	G. Vernet	Vue en coupe d'un fragment de terre cuite avec traces de branche (clayonnage) (F1, S3).
7892-V-60	7892	V	Photo numérique	60	jpg	G. Vernet	Vase 2 (écuelle à carène adoucie) (F11, S3 bis).
7892-V-61	7892	V	Photo numérique	61	jpg	G. Vernet	Vase 2 (écuelle à carène adoucie) (F11, S3 bis).
7892-V-62	7892	V	Photo numérique	62	jpg	G. Vernet	Vase 2 (écuelle à carène adoucie) (F11, S3 bis).
7892-V-63	7892	V	Photo numérique	63	jpg	G. Vernet	Vase 2 (écuelle à carène adoucie) (F11, S3 bis).
7892-V-64	7892	V	Photo numérique	64	jpg	G. Vernet	Vase 2 (écuelle à carène adoucie) (F11, S3 bis).
7892-V-65	7892	V	Photo numérique	65	jpg	G. Vernet	Mandibule de Bos (niv. néo., S23).
7892-V-66	7892	V	Photo numérique	66	jpg	G. Vernet	Mandibule de Bos (niv. néo., S23).

Identifiant	OA	Type	N°	Extension	Auteur	Légende
Non concerné						

Envoyé en préfecture le 19/04/2021

Reçu en préfecture le 19/04/2021

Affiché le



ID : 063-200070407-20210408-DEL20210308-DE

Envoyé en préfecture le 19/04/2021

Reçu en préfecture le 19/04/2021

Affiché le



ID : 063-200070407-20210408-DEL20210308-DE

Parent, La Garde

Chronologie

Néolithique,
Temps modernes

Sujets et thèmes

Fosse,
Fossé,
Hydraulique

Mobilier

Industrie lithique,
Industrie osseuse,
Terre cuite avec
traces de clayonnage,
Céramique,
Faune

Le projet de construction d'un lotissement sur les parcelles AA 450, 451, 452, 453, 457 à 474, 476, 477, 499, 501, 645 et 646, au Lieu-dit La Garde, secteur archéologiquement sensible de la commune de Parent, a entraîné l'émission d'une prescription de diagnostic archéologique par le Service Régional de l'Archéologie d'Auvergne. L'intervention sur le terrain a eu lieu du 12 octobre 2015 au 15 octobre 2015.

Ce diagnostic a consisté en la réalisation de 23 tranchées (S 1 à S 23) représentant 7,74 % de la surface du projet d'aménagement (9,34 % de la surface accessible).

Pour l'histoire sédimentaire de cette zone, on retiendra que ce secteur a eu une histoire géologique mouvementée depuis la dernière période froide avec la mise en place de convois à blocs, d'une loupe de glissement et d'une coulée boueuse. Ces différents phénomènes ont conditionné la mise en place des colluvions holocènes (US 3) et en particulier leur épaisseur.

Il a permis de reconnaître des indices d'occupations humaines se rapportant à deux grandes périodes :

- la période néolithique - une occupation de la partie orientale du replat de La Garde a été mise en évidence et se caractérise par des structures fossoyées et un épandage de mobilier. Le mobilier céramique permet de la situer dans la première moitié du 4^e mill. av. J.-C (Néolithique moyen II auvergnat). Des fragments de terre cuite sur clayonnage ont été découverts sur une surface d'environ 8 m² dans les sondages S3 et S3 bis ; il pourrait s'agir des restes d'un aménagement domestique de type sole ou four ;
- la période moderne - un aménagement bâti (aménagement hydraulique) en bordure d'un petit cours d'eau.

PRÉFET DE LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

24 MARS 2016

Direction régionale
des affaires culturelles

Pôle architecture et patrimoines
Service régional de l'archéologie

Affaire suivie par

Frédéric SURMELY
☎ : 04 73 41 27 23
✉ : frederic.surmely@culture.gouv.fr

Clermont-Ferrand, le

Le directeur régional des affaires culturelles

à

Monsieur le Maire
1 place de la Mairie
63270 PARENT

002637

Objet : Puy-de-Dôme – PARENT - La Garde

P.J. : 1 plan

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint le plan de délimitation (en jaune) de la zone sur laquelle des prescriptions archéologiques s'appliquent, sur le site de votre projet de lotissement.

Une fouille préventive sera nécessaire si vous souhaitez aménager ce secteur.

Si le projet prévoit la construction de logements sociaux à cet endroit, la fouille pourra être prise en charge par l'État à hauteur de 75 % de son coût.

Si vous choisissez de ne pas opter pour la fouille préventive, il faudra alors garantir la préservation de cette zone, en excluant tout aménagement (construction, passage de réseaux enfouis, plantation d'arbres et terrassement).

Je vous remercie de bien vouloir me faire connaître votre décision dans les meilleurs délais, afin que nous puissions envisager la suite de la procédure.

M. Surmely, conservateur du Patrimoine, reste à votre entière disposition pour tout renseignement complémentaire.

Pour le Directeur Régional des Affaires
Culturelles et par délégation,

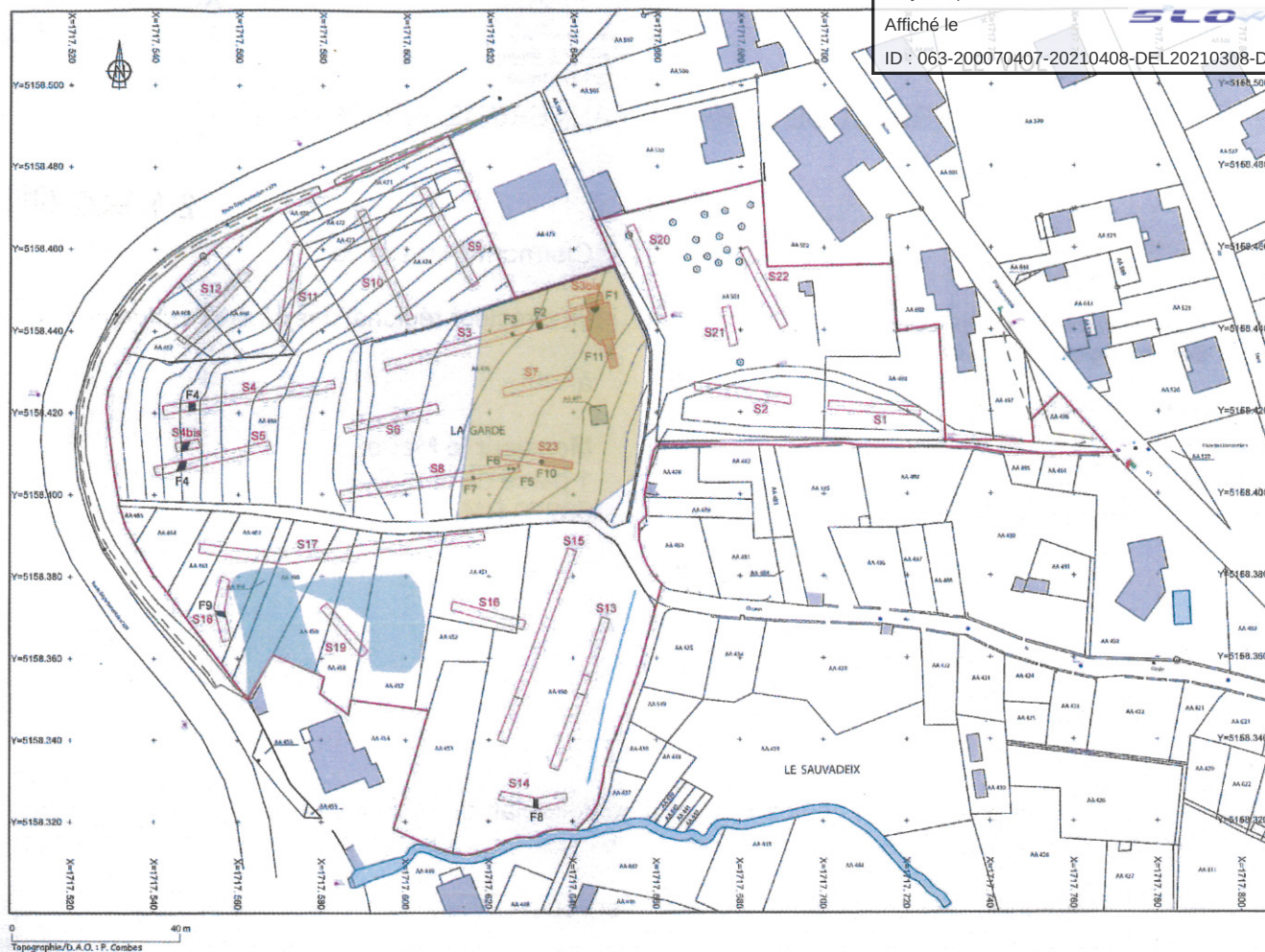

Frédéric Letterlé
Chef du service régional de l'archéologie

Envoyé en préfecture le 19/04/2021

Reçu en préfecture le 19/04/2021

Affiché le

ID : 063-200070407-20210408-DEL20210308-DE



[Handwritten signature]

Direction régionale des affaires culturelles

Hôtel de Chazerat, 4 rue Pascal BP 378, 63010 Clermont-Ferrand Cedex 1. Tél. : 04 73 41 27 19 ; Fax : 04 73 41 27 26

<http://www.culturecommunication.gouv.fr/Regions/Drac-Auvergne-Rhone-Alpes>